La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

1er AVRIL 1957 No 7

Périodique bimensuel

LE CULTE CHRÉTIEN ET LA PRÉSERVATION DE LA VERTU

PRENEZ RANG DANS LA SOCIÉTÉ DU MONDE NOUVEAU

LES JOURS DE JUGEMENT DE JÉHOVAH

LE BESOIN DE SOLITUDE

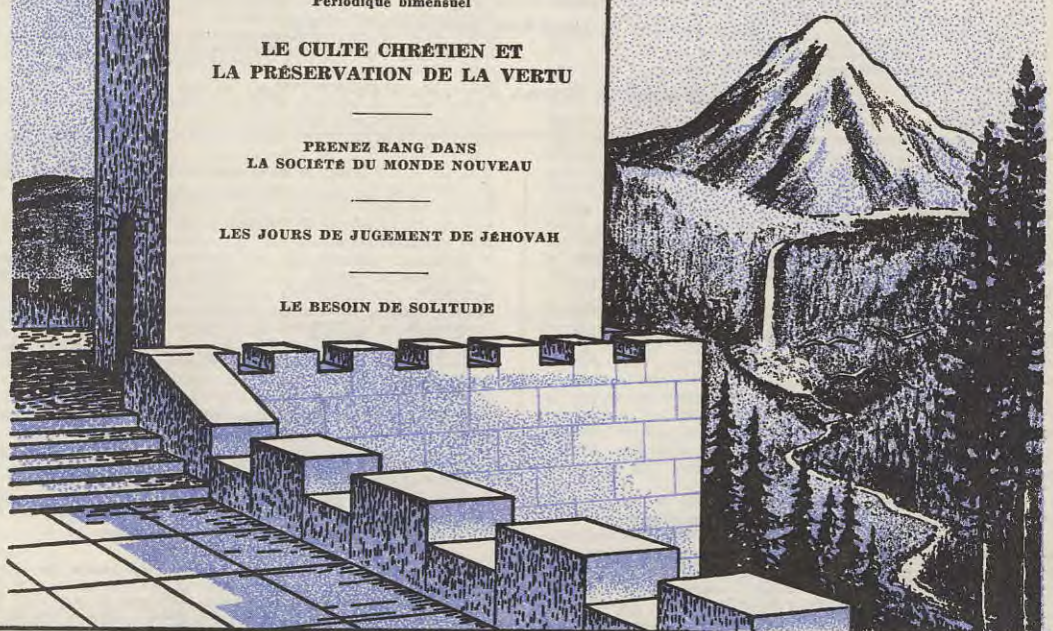

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habakuk 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY OF PENNSYLVANIA
39, Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: Alfred Rutimann

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, NW; Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

Le besoin de solitude	99
Le culte chrétien et la préservation de la vertu	100
Des questions bibliques embarrassent des ecclésiastiques	102
Prenez rang dans la société du Monde Nouveau	103
Comment je poursuis le but de ma vie	106
La responsabilité des accidents est rejetée sur Dieu	107
Les jours de jugement de Jéhovah	108
Poids et monnaie des Hébreux	109
Questions de lecteurs	111
Communications	112
Textes quotidiens pour mai	112
Eprouvez votre mémoire	112

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AC – Version de Crampon 1905
AS – American Standard Version*
AT – An American Translation*
Cr – Version de Crampon 1923 et 1939
Da – Version de J.-N. Darby
Dy – Catholic Douay Version*
GV – Glaire & Vigouroux
Jé – Bible de Jérusalem
KJ – King James Version*
La – Version de Lausanne
Li – Version de Liénart
LXX – The Septuagint Version*
MM – Les Moines de Maredsous
Mo – James Moffatt's Version*
NC – Nouvelle Bible Crampon 1952
NW – New World Translation*
Ro – J.-B. Rotherham's Version*
RS – Revised Standard Version*
Sy – Version Synodale
Yg – Robert Young's Version*

* anglais

Toute référence biblique non suivie d'une abréviation renvoie à la version de Louis Segond.

Tirage de ce numéro: 2 900 000 exemplaires

Prix du numéro: 2 fr. 50 en Belgique, 25 ct. en Suisse

PARAIT DANS LES LANGUES SUIVANTES

Deux fois par mois

Afrikaans, Allemand, Anglais, Arabe, Cébu-Visayan, Cinyanja, Danois, Espagnol, Finnois, Français, Grec, Hollandais, Ilocano, Indonésien, Italien, Japonais, Norvégien, Slovène, Suédois, Tagala, Tvi

Une fois par mois

Arménien, Birman, Canarèse, Chinois, Chishona, Civemba, Coréen, Hiligaynon-Visayan, Ibo, Malayâla, Ourdou, Pangasinan, Polonais, Portugais, Russe, Sésouto, Siamois, Silozi, Slovaque, Tamoul, Turc, Ukrainien, Xosa, Yorouba, Zoulou

Bureaux de la Watch Tower Society	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1.—
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C. C. P. 969.76	Fr. 50.—
Canada, 150, Bridgeland Ave., Park Road P. O., Toronto 10, Ont.	$ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince	Gdes. 5.—
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22, C. C. P. Berne III 3319	Fr. 5.—

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Les versements devraient être effectués au bureau de votre pays selon un mode de versement donnant toute garantie pour le paiement. Berne accepte les versements provenant de pays où il n'existe pas de bureau, et dans ce cas par mandat international seulement. Les prix des abonnements dans les divers pays susmentionnés sont donnés d'après le taux des valeurs local. **L'avis d'expiration** (avec formule de renouvellement) est envoyé au moins deux numéros avant la fin de l'abonnement. Tout **changement d'adresse** parvenant à notre bureau devient effectif en l'espace d'un mois. Envoyez votre ancienne et votre nouvelle adresse.

The Watchtower — French edition Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce
LE ROYAUME
DE JÉHOVAH

Vol. LV | 1er avril 1957 | № 7

Le besoin de SOLITUDE

JÉHOVAH nous ordonne de méditer; et, pour le faire, nous avons besoin de solitude. Nous devons méditer sur la Parole de Jéhovah, non simplement pour nous livrer à un exercice mental, enrichir notre pensée personnelle ou pour philosopher, mais afin d'être capables de la prêcher aux autres. La méditation sérieuse, et non la rêverie, est un travail pénible. L'esprit est semblable à un mulet rétif; pour le faire avancer, il faut lui donner quelques coups de bâton et de pied. Et il faut de la solitude pour que les interventions extérieures soient réduites au minimum.

Dans le *Christian Century* du 1er décembre 1954, Simeon Stylites écrivait: « De tant de manières, en tant que peuple, nous avons déclaré la guerre à la solitude et à la méditation. Nous sommes perdus sans « clan » ou « groupe ». La pire des calamités possibles est d'être seul. Si vous trouvez plaisir à être seul, vous êtes traité d'« antisocial » et il vous est recommandé de vous coucher immédiatement sur le divan du psychanalyste, ou mieux encore de vous rendre dans un asile d'aliénés. »

Et, dans l'édition du 11 janvier 1956 de ce journal, cet écrivain déclarait: « Enfin, la voilà, la télévision portative! Levons-nous tous et chantons un hymne à sa gloire. Car c'est le faite d'une longue suite d'inventions et d'appareils destinés à empêcher une personne d'être réduite à la nécessité de faire sa propre connaissance. Elle nous préservera — de compagnie avec cet autre instrument qui délivre des horreurs de la solitude, la radio portative — de ce que les gens les plus modernes considèrent comme le pire des sorts: être laissés seuls sans « truc » pour les protéger de la nécessité de confronter deux pensées. »

Ni ce monde ni son dieu Satan ne veulent que les hommes pensent pour eux-mêmes. La propagande de Satan se déverse à travers les canaux de ce monde pour façonner tous les esprits en conformité avec son ordre de choses. A la page 66 de *The Age of Conformity*, Alan Valentine dit: « Les Américains sont tellement absorbés, au point d'en être saturés, par la radio, la télévision et la presse qu'il ne leur reste guère de temps pour d'autres communications ou récréations. Les ressources intérieures pour se divertir s'atrophient faute d'emploi, et la pensée personnelle est rendue inutile par l'acceptation de l'opinion préalablement digérée des commentateurs favoris. » Et, à la page 113, il ajoute: « L'Américain moyen n'a pas accepté avec chaleur les plus sublimes élans de l'esprit créateur. Il préfère des intellectuels semblables à des maîtres de spectacles forains ou des aboyeurs qui ne frappent pas trop lourdement son cerveau ou son imagination. »

Beaucoup n'aiment penser que si d'autres le font. Ils prêtent l'oreille aux jeux de quitte ou double télévisés pour savoir ce que les autres pensent, mais évitent eux-mêmes un tel exercice mental. Ils aimeraient posséder ces connaissances afin de pouvoir répondre à toutes les questions, mais pas assez pour travailler à obtenir ces connaissances, tout comme ils aimeraient avoir un physique robuste, mais pas assez pour faire les exercices nécessaires.

La jeunesse, marchant sur les traces des adultes, a la même aversion pour la solitude et la méditation. Le psychologue Robert Lindner dit que la principale source des malheurs de la jeunesse réside aujourd'hui dans « l'abandon de cette solitude qui était à la fois la marque de l'adolescence et la source de ses plus profonds désespoirs comme de ses vagues extases ». Et cette solitude était fréquemment créatrice. Parfois, il en sortait les rêves, les espoirs et les projets ambitieux qui conféraient dès lors un sens à la vie et contribuèrent à nous donner des poètes, des artistes, des hommes de science... Mais la jeunesse actuelle a abandonné la solitude en faveur de la bande, des groupes de pillards, des grandes collectivités qui enfouissent, si elles ne détruisent pas, l'individualité. Dans ces associations sans intelligence, les jeunes se pressent comme du bétail. Le prix qu'ils paient pour l'initiation est l'abandon de leur personne et l'absorption par le troupeau... Cette innovation ne peut procurer aucun gain social. Car c'est toujours dans la solitude que les œuvres de la main, du cœur et de l'esprit sont conçues. Dans la foule, troupeau ou gang, c'est l'esprit de la masse qui opère, un esprit sans subtilité, sans compassion, barbare. »

La nécessité de la solitude et la difficulté de l'obtenir sont discutées par Anne Morrow Lindbergh dans son livre *Gift from the Sea:* « Nous paraissons si effrayés aujourd'hui d'être seuls que nous cherchons à l'éviter. Même si la famille, les amis et les films faisaient défaut, nous avons encore la radio ou la télévision pour remplir le vide. Les femmes, qui avaient l'habitude de se plaindre de la solitude, n'ont plus jamais besoin d'être seules. Elles peuvent faire leur ménage, les héros d'opéra à leurs côtés. Même la rêverie éveillée était plus créatrice que cela; elle demandait quelque chose de soi-même et entretenait la vie intérieure. Maintenant, au lieu de fleurir notre solitude de nos propres rêves, nous remplissons l'espace de musique continue, de bavardage et d'une compagnie que nous n'écoutons même pas. Elle est là, simplement pour remplir le vide. Quand le bruit cesse, il n'y a pas de musique intérieure pour prendre sa place. Il nous faut réapprendre à être seul...

« Le monde actuel ne comprend pas le besoin d'être seul, existant, soit dans l'homme, soit dans la femme. Comme cela semble inexplicable. N'importe quoi d'autre sera accepté comme une meilleure excuse. Si quelqu'un réserve du temps pour un rendez-vous d'affaires, pour aller chez le coiffeur, pour un engagement social ou une visite dans les magasins, on admet que ce temps est inviolable. Mais si quelqu'un dit: Je ne peux venir parce que c'est mon heure d'être seul, il est considéré comme non civilisé, égoïste ou étrange. Comme notre civilisation est critiquable, quand le fait d'être seul est considéré comme suspect; quand on doit s'en excuser, taire le fait que c'est notre habitude, comme un vice caché! En réalité, les moments où l'on est seul sont parmi les plus importants de la vie. C'est seulement quand nous sommes seuls que nous pouvons puiser à certaines sources. L'artiste sait qu'il doit être seul pour créer; l'écrivain, pour exprimer ses pensées; le musicien, pour composer; le saint, pour prier. »

C'est aux rafraîchissantes sources spirituelles que les vrais chrétiens puisent quand ils méditent dans la solitude sur la Parole de Jéhovah, et, quand ils se réunissent dans les réunions, chacun est plus à même de participer à la discussion, et quand ils vont prêcher dans les foyers, ils ont assez de pensées substantielles pour résister à l'erreur, la renverser, amener la pensée rebelle en harmonie avec la Parole de Jéhovah. Jésus recherchait à la fois la solitude et la foule, la première comme un moment pour recevoir et la seconde pour donner. Et il est « un exemple, afin que vous suiviez ses traces ». — I Pi. 2: 21; II Cor. 10: 3–5; Luc 4: 42; 5: 16.

Le culte chrétien et la PRÉSERVATION de la VERTU

« Au reste, frères, que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui mérite l'approbation, ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées. » — Phil. 4:8.

LES hommes sont environnés des témoignages de l'existence de Jéhovah Dieu; ils ne peuvent s'y dérober. On a mis en doute la suprématie divine, on a voulu l'amoindrir, néanmoins elle demeure inébranlable et offre une garantie totale à tous les adorateurs de Dieu (Ps. 14:1; 53:2-5). Cela se vérifie-t-il à notre époque où les temps sont si difficiles et où l'homme en général n'a aucun amour pour Dieu? Oui, cela se constate particulièrement de nos jours, car les excès d'injustice commis de tous côtés constituent le signe de la délivrance des amis de la justice de Jéhovah et mettent en relief la droiture de Dieu. — Luc 21:28-33; Psaume 36.

[2] Les hommes ne savent comment résoudre les problèmes de leur temps, mais non parce que leurs pensées sont fixées sur les choses vertueuses. Au contraire, leur perplexité provient de leur refus de se conformer à cette recommandation: « Que... ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées. » (Phil. 4:8). Il est de fait que de nos jours la vertu n'est estimée à son juste prix que par une minorité. Et vous? Désirez-vous vous éloigner des hommes sans vertu? Le passage prophétique suivant est significatif: « Sache que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront égoïstes, amis de l'argent, fanfarons, hautains, blasphémateurs, rebelles à leurs parents, ingrats, irréligieux, insensibles, déloyaux, calomniateurs, intempérants, cruels, ennemis des gens de bien, traîtres, emportés, enflés d'orgueil, aimant le plaisir plus que Dieu, ayant l'apparence de la piété, mais reniant ce qui en fait la force. *Eloigne-toi de ces hommes-là.* » (II Tim. 3:1-5). Ce texte dépeint les hommes sans vertu que le chrétien doit fuir. Il montre le contraste, l'incompatibilité entre ce qui est vertueux et ce qui ne l'est pas.

[3] Si les choses constituant les éléments de la vertu n'existaient pas, le passage biblique en question serait sans vigueur. Mais la vertu existe. Le fait qu'il y a des luttes et des controverses entre la justice et l'injustice atteste à lui seul l'existence des bonnes qualités de vertu. La controverse impliquant la vertu ressort encore dans Tite 1:16 où il est dit: « Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs œuvres, étant abominables, rebelles, et incapables d'aucune bonne œuvre. » En conséquence, la Parole divine révèle l'injustice, l'iniquité, l'opposant à Jéhovah Dieu et sa justice, aussi le présent monde a-t-il beau protester de sa piété, ses paroles attestent qu'il n'est pas en accord avec Dieu.

[4] Les matérialistes ennemis de la Bible ne peuvent nier l'existence des principes de la vertu. Par leur profession de matérialisme et par leurs efforts pour exclure la divinité de Jéhovah, manifestée par ses œuvres, ils essaient aussi de bannir la vertu. Pour nier Dieu, il leur faut nier les hautes valeurs morales; ou pour nier les hautes valeurs morales, il leur faut nier l'existence de Jéhovah. Une telle dénégation est une impossibilité. La vertu et les hautes valeurs morales ne procèdent pas de la matière inanimée ni de la création animale, lesquelles ne sont pas à la ressemblance et à l'image de Jéhovah. C'est l'homme qui fut créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gen. 1:26, 27). Si l'homme n'avait été créé de la sorte, s'il était semblable à la création animale ou inanimée, il ne se trouverait pas engagé dans une controverse impliquant la vertu. Le seul fait qu'il se trouve dans ce cas atteste l'existence d'un Dieu vertueux; s'il en était autrement, les vertus et les controverses à leur sujet n'auraient jamais existé.

[5] Si l'homme était comme le poisson, l'oiseau, les animaux, pourquoi son vocabulaire contiendrait-il des mots désignant la vertu, la moralité, l'intégrité, la foi, l'espérance, la loyauté, l'honnêteté et les autres qualités de culte? Les animaux ne professent ni ne pratiquent ces qualités. Elles sont particulières à l'homme et le fait qu'elles sont là atteste l'existence de Jéhovah, qu'il est un Dieu juste et que les esprits matérialistes se fourvoient. C'est des hommes et des organisations qui désobéissent à Dieu, qui outragent son nom, qu'il faut s'éloigner; alors on obtiendra la faveur divine et la vie!

[6] Jéhovah est un Dieu d'amour, de justice, de sagesse et de puissance. C'est un Dieu d'intégrité, de confiance, de loyauté, d'honnêteté et de pureté. En fait, les termes qui expriment les pensées nobles de l'homme, sa façon de comprendre et d'apprécier ces bonnes et hautes qualités, sont impuissants à décrire pleinement la justice de Jéhovah. Non seulement ces hautes qualités existent, mais le fait qu'elles sont accessibles aux humains constitue une merveilleuse garantie pour tous les amis de la justice. Le Tout-Puissant a toujours veillé à la préservation de son culte sur la terre. La préservation de l'adoration de Dieu a signifié la préservation de la vie humaine. Cela a aussi signifié la préservation de la vertu, de sorte qu'il est possible de nos jours d'en faire « l'objet de nos pensées ».

[7] En sa double qualité de Dieu et Roi de ceux qui le servent et l'adorent, Jéhovah est le grand Théocrate, le Dieu-Souverain. C'est sous le règne de ce Théocrate juste que l'homme fut appelé à l'existence. L'immense disposition où Jéhovah occupe la première place à titre de Théocrate et où les créatures justes le servent et lui rendent le culte, constitue une organisation théocratique. Une des particularités de cette organisation consiste à retrancher invariablement de son sein les créatures et les organisations qui refusent d'être vertueuses, de soutenir les principes de la justice propres à la communauté théocratique.

[8] Un exemple de l'opération de ce principe se trouve dans l'exclusion de l'homme hors de l'Eden (Gen. 3:23, 24). Plus tard il y eut un autre grand retranchement quand la terre fut purifiée par l'eau, qui engloutit un monde impie. Cette purification opéra une préservation: la préservation de la vie humaine et animale, du culte de Jéhovah, qui ne fut pas aboli, et la préservation de la vertu. Il ne peut y avoir aucun doute au sujet des qualités d'intégrité et d'adoration impliquées à l'époque du déluge. — Gen. 6:5-22.

[9] L'homme était impuissant, totalement dépendant de Dieu

1. En quoi les amis de la justice trouvent-ils aujourd'hui une garantie?
2. Qui apprécie la vertu? Que faut-il faire?
3. Qu'est-ce qui atteste que les qualités de la vertu existent?
4. Comment la vertu et les controverses à son sujet attestent-elles l'existence de Jéhovah, le Dieu juste?
5. Faites ressortir un trait distinctif entre l'homme et la création inférieure et montrez quelles choses cette différence nous permet d'obtenir.
6. Quel genre de Dieu est Jéhovah? Qu'a-t-il préservé?
7. Décrivez l'organisation théocratique et l'une de ses particularités.
8. Citez des cas de retranchement et de préservation.
9. Pris individuellement, que devaient faire les hommes à propos de la vertu? Pourquoi?

pour être béni pendant sa vie temporaire et pour se voir offrir quelque espérance de vie éternelle. Jéhovah avait indiqué son dessein d'effectuer une délivrance pour la justification de son nom, mais en ce qui concernait les hommes pris individuellement chacun devait prendre des mesures et montrer qu'il possédait les qualités de vertu. S'ils ne faisaient aucun effort en ce sens, les humains ne se trouveraient pas du côté de Jéhovah, du côté de sa suprématie pour la justification divine. Une voie d'injustice est une dénégation de la justice et par conséquent un reniement du Dieu juste. S'il persiste dans cette voie, l'homme prouve qu'il se désintéresse de la justice et du monde nouveau où doit régner la droiture (II Pi. 3:11–13). Le grand retranchement opéré par le déluge ayant pris place dans l'histoire, les survivants et leurs descendants avaient la merveilleuse occasion de soutenir les choses approuvées de Dieu. Cette ligne de conduite constituait le culte de Jéhovah, l'exercice de la vertu impliquant l'attribut fondamental de l'amour et le maintien de l'intégrité, la foi en la parole de Jéhovah, la sûre espérance en ses promesses, la loyauté envers lui et sa cause, l'honnêteté à son égard et à l'égard du prochain, les bonnes mœurs.

LA PRÉSERVATION TYPIQUE

[10] Progressant dans l'accomplissement de son dessein et se servant de personnes s'identifiant de leur plein gré avec sa cause et son culte, Jéhovah organisa la nation théocratique typique d'Israël. Lorsqu'il délivra les Israélites de la servitude égyptienne, instituant une image, Jéhovah accomplit le retranchement ou l'exclusion de tout un monde païen, dont il sépara Israël. La nation typique d'Israël devait garder sa pureté pour le culte du seul vrai Dieu, préservant ainsi derrière ses frontières les hautes qualités de la pure adoration, les vertus de la justice.

[11] La loi divine fut donnée à Israël par Moïse le médiateur et elle était basée sur les principes de la justice, lesquels sont immuables. Jéhovah était le Dieu d'Israël, le Législateur, le Roi et le Juge de la nation (Es. 33:22). Pour empêcher toute infraction des principes justes par suite d'un mauvais jugement ou d'une action égoïste, les problèmes tant personnels que nationaux furent soumis à Moïse qui devait les trancher. C'était un homme dirigé par l'esprit de Jéhovah et se conduisant conformément aux principes de la loi divine. Mais bientôt la tâche fut trop grande pour un seul homme et Moïse se mit en devoir, avec l'approbation divine, de diviser l'autorité judiciaire religieuse, conférant à d'autres hommes des charges dans l'organisation théocratique. Ils l'aidèrent à appliquer la loi divine et à résoudre les affaires petites et grandes. Les positions occupées par Moïse et les hommes désignés par lui n'étaient pas des postes honorifiques; c'étaient des charges importantes, d'une utilité pratique et qui devaient promouvoir l'application équitable des lois. A propos des nominations théocratiques, il est dit: « Moïse choisit des hommes capables parmi tout Israël, et il les établit chefs du peuple, chefs de mille, chefs de cent, chefs de cinquante et chefs de dix. Ils jugeaient le peuple en tout temps; ils portaient devant Moïse les affaires difficiles, et ils prononçaient eux-mêmes sur toutes les petites causes. » — Ex. 18:25, 26.

[12] C'était la loi de Jéhovah qui gouvernait l'organisation d'Israël. Les responsables de l'organisation enseignaient la loi au peuple et ce dernier avait la responsabilité de s'informer par lui-même à propos de la loi divine. Les Israélites savaient quels étaient les principes de l'adoration et ils en connaissaient l'application détaillée par rapport aux affaires prévues par la loi, des affaires d'ordres national, familial et personnel. Des dispositions furent prises pour l'expiation des péchés et des défaillances de la chair déchue de la nation. Les diverses particularités de la loi devaient garder la nation en harmonie avec Dieu. Cette dernière devait l'adorer, reconnaître en tout temps sa divinité, garder la qualité d'amour pour Dieu et pour le prochain et les éléments de la vertu en toute chose. Jéhovah ne permettrait pas que son culte et les bonnes qualités de son adoration fussent éliminés de la terre; il veillerait à ce que ces choses fussent préservées parmi la nation typique d'Israël.

[13] Parfois il était nécessaire de prendre des mesures rigoureuses pour préserver ces bonnes qualités. On ne pouvait compromettre les règles théocratiques pour plaire à ceux qui préféraient l'injustice à la justice. Les coupables, lorsqu'ils dépassaient les limites des dispositions expiatoires, étaient mis à mort et la communauté d'Israël avait une responsabilité directe dans leur mort. La religion ou culte n'était pas séparée des affaires gouvernementales ou économiques de la nation, parce qu'il fallait reconnaître Jéhovah dans toutes les formes de la vie nationale. Ainsi la loi disait: « S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou un songeur... en disant: Allons après d'autres dieux, — des dieux que tu ne connais point, — et servons-les! tu n'écouteras pas les paroles de ce prophète ou de ce songeur, car c'est l'Eternel, votre Dieu, qui vous met à l'épreuve pour savoir si vous aimez l'Eternel, votre Dieu, de tout votre cœur et de toute votre âme... Ce prophète ou ce songeur sera puni de mort... Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi. » — Deut. 13:1–5.

[14] La peine de mort ne frappait pas seulement le prophète ou le faiseur de songes, car « si ton frère, fils de ta mère, ou ton fils, ou ta fille, ou la femme qui repose sur ton sein, ou ton ami que tu aimes comme toi-même, t'incite secrètement en disant: Allons, et servons d'autres dieux!... tu n'y consentiras pas, et tu ne l'écouteras pas; tu ne jetteras pas sur lui un regard de pitié, tu ne l'épargneras pas, et tu ne le couvriras pas. Mais tu le feras mourir; ta main se lèvera la première sur lui pour le mettre à mort, et la main de tout le peuple ensuite; tu le lapideras, et il mourra, parce qu'il a cherché à te détourner de l'Eternel, ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de la servitude. Il en sera ainsi, afin que tout Israël entende et craigne, et que l'on ne commette plus un acte aussi criminel au milieu de toi. » (Deut. 13:6–11). Et si une communauté entière se livrait au mal et se tournait contre le culte du juste Dieu Jéhovah? Toute la communauté devait être livrée à l'extermination. — Deut. 13:12–18.

[15] Ces dispositions devaient garder la pureté de l'adoration de Jéhovah, inciter à l'observation de ses commandements justes et préserver ainsi les qualités de la vertu en général. La vertu a rapport avec l'action ou pratique morale conforme aux règles de l'intégrité, de la droiture de conduite, de la rectitude et de la moralité. Ce n'est pas seulement s'abstenir du mal mais cela implique aussi une qualité active ou puissance de force, de courage et de valeur, quelle qu'en soit la nature: physique ou morale. La vertu a rapport avec tout ce qui est excellent: le mérite, la valeur, la chasteté, la pureté. Comme le Dieu juste est l'auteur de tous ces principes vertueux, son culte y est impliqué, et se détacher de son adoration c'est se détacher de la vertu. Aussi l'extermination des adorateurs de démons en Israël avait pour but la préservation de la pure adoration et de la vertu.

[16] Le dix-septième chapitre du Deutéronome esquisse les procédures où les Israélites devaient avoir le courage de porter témoignage contre tout homme abominable à Jéhovah et aussi le courage de poser les premiers la main sur les coupables pour les mettre à mort, action que devait suivre tout le peuple afin d'ôter le mal de son sein. (Deut. 17:7). Ceux qui se trouvaient en désaccord avec les justes jugements des prêtres devaient eux-mêmes être mis à mort. « Si une cause... te paraît trop difficile à juger... tu te lèveras et tu monteras au lieu que l'Eternel, ton Dieu, choisira. Tu iras vers les sacrificateurs, les Lévites, et vers celui qui remplira alors les fonctions de juge; tu les consulteras, et ils te feront connaître la sentence. Tu te conformeras à ce qu'ils te diront dans le lieu que choisira l'Eternel... Tu te conformeras à la loi qu'ils t'enseigneront et à la sentence qu'ils auront prononcée; tu ne te détourneras de ce qu'ils te diront ni à droite ni à gauche. L'homme qui, par orgueil, n'é-

10. Quels privilèges furent donnés à Israël?
11. Expliquez le but et l'évolution de la procédure judiciaire en Israël.
12. En ce qui concerne la loi divine, quelle responsabilité était assumée par Israël?

13, 14. Quelles mesures rigoureuses étaient prévues? Dans quel but?
15. Définissez la vertu et montrez comment la religion est impliquée dans la pratique de la vertu.
16. Comment la loi relative à l'orgueil ou à la présomption accentue-t-elle la pure adoration?

coutera pas le sacrificateur placé là pour servir l'Eternel, ton Dieu, ou qui n'écoutera pas le juge, cet homme sera puni de mort. Tu ôteras ainsi le mal du milieu d'Israël, afin que tout le peuple entende et craigne, et qu'il ne se livre plus à l'orgueil. » — Deut. 17: 8–13.

[17] Ce n'était pas là se montrer avide de sang. C'était une mesure de la part de Jéhovah pour préserver la lignée de la Postérité de la promesse qui aboutit à Jésus-Christ. Par cette disposition expiatoire et la fonction sacerdotale remplie par ce fidèle serviteur de Jéhovah, les hommes ont la possibilité d'acquérir la vie éternelle dans le monde nouveau de la justice. Nous rendons grâces à Dieu de ce qu'il a pris des mesures positives pour préserver la pureté de la lignée de la Postérité de la promesse et également sa pure adoration sur notre planète.

[18] Parmi les péchés et transgressions individuels qui étaient condamnés par la loi divine donnée à Israël et que devaient fuir ceux qui voulaient adorer Jéhovah en pureté et en vérité, il y avait le vol, l'adultère et l'ivrognerie, pour n'en nommer que trois. Ces infractions littérales de la vertu étaient non seulement des iniquités en elles-mêmes mais elles furent aussi adoptées scripturalement comme symboles de péchés spirituels, c'est-à-dire de péchés n'ayant pas de relation avec les choses matérielles affectant les rapports de l'individu avec Jéhovah Dieu, mais ayant trait aux choses invisibles affectant de telles relations. Cependant les transgressions littérales, même après qu'elles symbolisèrent des infractions spirituelles, n'étaient pas tolérées en Israël. Cela est souligné par rapport à l'organisation chrétienne qui fit son apparition à la clôture de l'alliance de la loi mosaïque sous laquelle Israël fut organisé.

L'ANTITYPE CHRÉTIEN

[19] Progressant dans l'accomplissement de son dessein qui devait faire éclater la sainteté de son nom, Jéhovah arriva au temps où il ferait se terminer et s'accomplir prophétiquement en son Fils Jésus-Christ la loi donnée à Israël. Jésus inaugura le développement de choses nouvelles, différentes de la nation typique d'Israël, à savoir la véritable organisation chrétienne théocratique. L'alliance de la loi avec Israël prit fin avec Jésus-Christ et ne fut plus en vigueur depuis sa mort et son ascension au ciel, mais il n'en reste pas moins que les justes principes de la loi subsistent toujours et ont un effet encore plus grand sur les membres de l'organisation chrétienne. Avec le sacrifice rédempteur de Jésus-Christ pour base, Jéhovah développa la nouvelle assemblée chrétienne sous la nouvelle alliance.

[20] « Dieu... nous a qualifiés pour être ministres d'une nouvelle alliance, non d'un code écrit, mais de l'esprit; car le code écrit condamne à mort, mais l'esprit donne la vie. » (II Cor. 3: 2–6, *NW*). Notons que Paul ne dit pas ici qu'il y a une lettre de la loi et un esprit de la loi, qu'il y a un contraste entre les deux et que, par conséquent, nous pouvons enfreindre la lettre de la loi divine mais en garder l'esprit. Tel n'est pas le cas. Paul indique ici qu'il y a une différence entre le code écrit de la loi donné à Israël par Moïse et l'esprit de Dieu. L'esprit de Dieu reposant sur les chrétiens développe en eux les fruits de la justice et les met à même de rester séparés de ce monde impie. Le code écrit condamna les Israélites à mort, mais l'esprit de Dieu, par l'opération de la nouvelle alliance basée sur la rançon de Jésus-Christ, mène à la vie éternelle. Voilà le contraste. Pouvons-nous supposer un instant que s'il était interdit aux Israélites sous l'alliance de la loi de pratiquer les choses impures commises par les nations, pareille défense ne s'adresse plus aux chrétiens? Certes non. Au contraire, les commandements chrétiens positifs ordonnant de pratiquer la justice ont plus de force que les commandements négatifs de la loi mosaïque; et l'esprit de Dieu reposant sur ceux qui l'adorent au sein de la société du Monde Nouveau les rend capables de garder leur intégrité avec l'espérance d'acquérir la perfection dans la justice dans le glorieux avenir.

17. Que devait préserver ces particularités de la loi?
18. Quelles transgressions étaient interdites, les littérales ou les symboliques, ou bien les deux?
19. Quel grand changement Jéhovah opéra-t-il par Jésus-Christ?
20. Quant à la vertu chrétienne, que peut-on dire expressément?

Des questions bibliques embarrassent des ecclésiastiques

POUSSÉES par leur parenté, deux témoins de Jéhovah assistèrent à New-Jersey, le mercredi des Cendres, au culte d'une église presbytérienne. Elles s'y résolurent uniquement parce qu'elles auraient l'occasion, leur avait-on assuré, de poser des questions susceptibles de mettre en évidence certaines erreurs.

Lorsque le groupe arriva à l'église, on remit à chacun une carte sur laquelle on pouvait écrire deux questions. Trois ecclésiastiques se trouvaient sur l'estrade, et, tandis que le pasteur en visite parlait — un homme encore jeune comparé à l'ecclésiastique de la localité, qui avait prêché ici depuis environ quarante ans — les deux témoins écrivirent leurs questions. Après l'allocution, le ministre de l'église fit recueillir les cartes par les commissaires de salle. Comme seuls les deux témoins de Jéhovah avaient écrit leurs questions jusqu'à ce moment-là, on y répondit immédiatement.

La première question était ainsi conçue: « Selon la définition de la trinité, le Père, le Fils et le saint esprit sont égaux en puissance, substance et éternité. Comment se fait-il alors que même dans les cieux le Fils est sujet au Père? — I Cor. 11: 3; 15: 28, etc. »

Le ministre invité lut la question et changea de couleur. La tête baissée, réfléchissant profondément, il s'avança lentement, les mains croisées derrière le dos. Puis, il haussa les épaules, leva les mains dans un geste de désespoir et dit avec un sourire sceptique: « C'est une question profonde, et je suis persuadé que celui qui l'a posée ne sera pas satisfait de ma réponse. Il faudrait une heure pour y répondre à fond. Il en est ainsi parce que la trinité est un mystère que nous ne sommes pas sensés comprendre. » Puis il se rassit.

Après quoi la deuxième question fut lue. « Pourquoi nous enseigne-t-on qu'à la mort nous allons immédiatement au ciel ou en enfer, alors que notre foi chrétienne se fonde sur la résurrection, de laquelle la Bible dit qu'elle aura lieu seulement après la fin du monde, à l'époque où le Christ ressuscitera tous ceux qu'il conserve dans sa mémoire? »

Le pasteur en visite répéta son geste d'impuissance tandis que les auditeurs et les deux ecclésiastiques sur l'estrade sourirent. Finalement il dit: « Les questions posées ce soir sont très difficiles », sur quoi chacun rit sous cape. Il répéta qu'il faudrait trop de temps pour répondre à cette question et que même une réponse approfondie ne satisferait pas l'interrogateur. Il était d'accord qu'on le voie après le culte, mais il ne fallait pas oublier que les nouveaux membres se réunissaient encore après. Il conclut en disant: « Il est inutile de se faire du souci au sujet de l'au-delà, efforçons-nous de mener maintenant une vie correcte. »

La question suivante était celle-ci: Pourquoi les religions « chrétiennes » font-elles tant de cas de la croix alors qu'elle est d'origine païenne? Pour la troisième fois l'auditoire constata l'embarras de l'ecclésiastique en face d'une question biblique. Cette fois-ci il secoua lui-même la tête, puis fit remarquer qu'il existe plusieurs sortes de croix; il les imita avec les mains et ajouta que l'origine de la croix ne joue aucun rôle.

Puis vint la quatrième question posée par les témoins: « Eu égard à I Corinthiens 1: 10, où Paul enjoint aux chrétiens de ne pas avoir de divisions entre eux et de tenir tous un même langage, comment se fait-il qu'il y ait tant de religions prétendant être chrétiennes? »

Cette fois-ci le pasteur qui avait lu les questions répondit lui-même. Il raconta qu'à l'époque où il devint pasteur, il y avait environ vingt-sept groupements presbytériens, mais que maintenant, après avoir combattu pour l'unité, il n'en existait plus que huit et qu'on espérait pouvoir réduire ce nombre à sept dans très peu de temps. Il reconnut que la désunion entre protestants était une honte mais dit que tous les efforts étaient faits en vue de parvenir à l'unité.

A ce moment vingt autres cartes furent agitées en l'air, mais le temps manquait pour y répondre. Pour conclure l'hôte remercia le visiteur et lui dit: « Je suis bien content de ce que je n'ai pas dû répondre à ces questions. » Les auditeurs sortirent, tout pensifs. Les témoins, par contre, étaient heureux.

Le clergé de la chrétienté est vraiment le pendant des chefs religieux du temps d'Esaïe, dont il est écrit: « Toute la révélation est pour vous comme les mots d'un livre cacheté que l'on donne à un homme qui sait lire, en disant: Lis donc cela! Et qui répond: Je ne le puis, car il est cacheté. » — Es. 29: 11.

Prenez rang dans la Société du Monde Nouveau

Dans l'assemblée théocratique chrétienne nous avons une organisation entièrement dévouée à l'accomplissement des desseins de Jéhovah, et l'unique organisation qui préserve sur la terre les vertus de Dieu. Jésus se référa aux chrétiens comme à des hommes préservant la vie humaine, le culte de Jéhovah et la vertu quand il déclara: « Vous êtes le sel de la terre. » (Mat. 5:13). Ce « sel », que l'on voit maintenant au sein de la société du Monde Nouveau, a des responsabilités qu'il ne peut éviter, afin que la justice de Jéhovah soit exaltée. Ce privilège et cette obligation incombent à tous ceux qui pratiquent l'adoration chrétienne.

[2] Jésus-Christ inaugura l'assemblée chrétienne. Après sa mise au bois, sa résurrection et son ascension, il envoya à ses disciples l'esprit et la puissance de son Père céleste pour que ces derniers puissent promouvoir la pure adoration, cela en tant qu'assemblée chrétienne primitive. La bonne nouvelle devait être prêchée, des hommes devaient croître spirituellement pour pouvoir résister à la corruption de l'empire romain; les assemblées avaient besoin d'être organisées et les individus en leur sein devaient être enseignés et formés au ministère chrétien. Les chrétiens, tant novices que frères mûrs, devaient observer les convenances chrétiennes et se conformer aux principes théocratiques; sinon la corruption mettrait obstacle au triomphe de l'assemblée chrétienne dans les tâches que Dieu lui avait assignées.

[3] Aussi déléguait-on des devoirs au sein de l'assemblée chrétienne; ces privilèges ou responsabilités spéciales étaient délégués ou attribués à des hommes manifestant une maturité particulière par leur attachement aux obligations qu'ils s'étaient vu confier. De telles nominations étaient faites par le corps d'administrateurs de l'assemblée chrétienne primitive, corps siégeant à Jérusalem et comprenant les apôtres, d'autres chrétiens mûrs et leurs représentants. De tels hommes participaient au ministère commun à tous les chrétiens. Ils devaient assumer des charges dans les assemblées où ils se trouvaient et avec lesquelles ils servaient. La surveillance de leurs assemblées respectives demandait au surveillant chrétien de veiller à ce que l'assemblée et ses membres marchent sur le chemin de la vertu.

[4] Au troisième chapitre de la première épître à Timothée, il est fait mention des qualités requises de celui qui remplit la charge de surveillant au sein de l'assemblée chrétienne. Le surveillant devait être irréprochable. Il ne devait pas être bigame, avoir des mœurs relâchées et vivre dans le désordre. Il ne devait pas haïr son prochain, ni être un ivrogne, un querelleur, un ami de l'argent, ni un homme favorisant le développement de l'enfance délinquante, ni un novice, ni un escroc. A propos des surveillants, il est dit: « Qu'on les éprouve d'abord, et qu'ils exercent ensuite leur ministère, s'ils sont sans reproche. » (I Tim. 3:10). « Et ce que tu as entendu de moi en présence de beaucoup de témoins, confie-le à des hommes fidèles, qui soient capables de l'enseigner aussi à d'autres. » — II Tim. 2:2.

1. Quel genre d'organisation est l'assemblée chrétienne?
2. Quelles choses devaient être faites dans l'assemblée chrétienne primitive?
3. Montrez par quelles dispositions on répondait aux besoins et aux exigences de l'assemblée chrétienne.
4. Qui pouvait être nommé comme ministre spécial?

[5] Telles étaient la disposition uniforme pour toutes les assemblées chrétiennes et la méthode pour nommer les responsables chargés de veiller sur le troupeau, même s'il était situé au loin comme à Antioche, car nous lisons: « Il y avait à Antioche des prophètes et des enseignants dans l'assemblée locale. » (Actes 13:1, *NW*). S'adressant aux Philippiens, Paul dit: « Aux saints en union avec le Christ Jésus, aux surveillants et aux serviteurs ministériels. » (Phil. 1:1, *NW*). Les membres de la classe du clergé de la chrétienté n'ont aucune ressemblance avec les serviteurs ministériels, les surveillants et les assistants au sein de l'organisation théocratique chrétienne. Les serviteurs théocratiques ne cherchent pas à guider leurs troupeaux dans le domaine de la politique, des réformes sociales, des loteries, des doctrines et des pratiques païennes. De tels serviteurs sont reconnus parce qu'ils étudient et enseignent la Parole de Dieu et les lois du Christ; ils prêchent le royaume de Jéhovah, la rédemption du Christ, la résurrection, le Monde Nouveau et dans toutes ces choses ils insistent pour que les membres de l'assemblée chrétienne soient vertueux ou bien exclus.

[6] C'est ainsi que fut organisée et qu'opéra l'Eglise primitive. Ce n'est ni cette Eglise ni la parole divine qu'elle prêcha qui sont responsables des conditions qui se présentèrent après la mort des apôtres. Alors l'organisation chrétienne alla en captivité dans le monde païen et une organisation hybride fit son apparition, la religion unifiée du paganisme et du christianisme. Il ne faut pas confondre le christianisme avec la « chrétienté », ce sont deux choses opposées sur la question de la pure adoration et de la vertu.

[7] Ayant l'esprit de Dieu, conscient de l'opposition du Diable et des conditions extérieures à l'organisation chrétienne, les regards tournés vers l'avenir et parlant par inspiration, l'apôtre Paul, à Milet, envoya chercher à Ephèse les hommes mûrs de l'assemblée et leur dit: « Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu. C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le saint esprit vous a établis évêques (surveillants, *NW*), pour paître l'Eglise du Seigneur, qu'il s'est acquise par son propre sang. Je sais qu'il s'introduira parmi vous, après mon départ, des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau, et qu'il s'élèvera du milieu de vous des hommes qui enseigneront des choses pernicieuses, pour entraîner les disciples après eux... Je vous ai montré de toutes manières que c'est en travaillant ainsi qu'il faut soutenir les faibles, et se rappeler les paroles du Seigneur, qui a dit lui-même: il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. » (Actes 20:18-35). La prédiction de Paul se réalisa. L'assemblée fut assaillie par des loups venus de l'intérieur et de l'extérieur et l'Histoire montre que la lumière de la vérité luisait faiblement dans les siècles qui suivirent. Mais en dépit de la captivité de l'assemblée chrétienne, les principes du christianisme subsistèrent et la Parole divine, par la puissance de Dieu, fut préservée à travers les siècles et nous est parvenue entièrement pure et digne de foi.

RALLIEZ-VOUS-Y

[8] Aujourd'hui il existe encore autre chose à côté de la Parole de Dieu, une chose qui est également devenue pos-

5, 6. Cette méthode de nomination était-elle uniforme? Les serviteurs ministériels ressemblaient-ils au clergé?
7. a) Parlez des circonstances et du contenu de la prophétie de Paul dans Actes 20. b) Cette prédiction s'accomplit-elle jusqu'au point de provoquer l'extinction de la vérité et de la vertu?
8. Quelle chose existe encore de nos jours?

sible grâce à l'esprit de Jéhovah. Il s'agit de la société du Monde Nouveau. Elle s'étend par toute la terre et se compose d'humains de toutes les nations. Chacun d'eux est venu à Jéhovah par l'offrande de sa personne, attestant ainsi qu'il avait l'esprit et la faveur de Jéhovah dans la mesure de sa participation à l'œuvre d'extension de la pure adoration. Comment est-il possible qu'au sein d'un monde corrompu il puisse exister une société vouée au monde nouveau où la justice doit habiter? (II Pi. 3:13.) Existe-t-il en réalité une société exigeant de ses membres qu'ils pratiquent la vertu et à laquelle on peut se rallier? Oui!

[9] Comme l'indiqua l'apôtre Paul dans son discours final aux hommes mûrs de l'assemblée d'Ephèse, il prêchait le message du Royaume. Ceux qui avaient foi aux promesses de Jéhovah attendaient l'établissement du royaume des cieux au temps marqué par Jéhovah. Lorsque le temps de la naissance du juste gouvernement fut proche, Jéhovah fit faire une œuvre sur la terre, incitant les chrétiens, par la compréhension de sa parole de vérité, à faire des progrès dans la doctrine, l'organisation et la pratique chrétiennes. Par un commencement, faible mais qu'il ne fallait pas mépriser, l'œuvre préparatoire de l'annonce du Royaume débuta sur la terre, dans les dernières années du XIX[e] siècle. Les chrétiens s'organisèrent en une société non sectaire et en groupes, ayant pour but l'étude systématique de la Bible et le ministère. Ayant constaté les injustices de la domination du clergé, ils s'organisèrent d'abord démocratiquement, chaque groupe dirigeant ses propres affaires par des votes démocratiques. Plus tard quelques progrès vers le règne théocratique furent réalisés. Puis vint l'année 1931, époque à laquelle la Société officielle qu'ils avaient constituée en vue de l'accomplissement méthodique de leur œuvre, fit un pas en avant, les regards tournés vers la restauration du gouvernement théocratique parmi les chrétiens.

[10] L'année suivante, en 1932, les groupes des témoins de Jéhovah dans le monde entier se rangèrent sous la procédure théocratique, avec la bénédiction manifeste de Jéhovah. Et aujourd'hui la société du Monde Nouveau fonctionne comme l'assemblée chrétienne primitive, car c'est une organisation n'ayant aucun but lucratif ou politique, et qui reçoit le concours bénévole de tous ses membres. L'administration théocratique existe maintenant parmi l'assemblée chrétienne, chose qui n'existait plus depuis la captivité prédite par Paul.

[11] Qui dirige l'organisation? Qui en est le chef? Un homme? Un groupe d'hommes? Une classe ecclésiastique? Un pape? Une hiérarchie? Un concile? Non. Comment cela est-il possible? Dans toute organisation n'est-il pas nécessaire qu'il y ait une tête qui dirige ou un corps qui trace la ligne de conduite, qui guide l'organisation? Oui. Jéhovah le Dieu vivant est-il le Directeur de l'organisation théocratique chrétienne? Oui!

[12] La loi qui gouverne l'action de la société du Monde Nouveau est la Parole de Jéhovah, et Jésus-Christ, intronisé au ciel, est le principal agent de Dieu. En outre l'esprit de Dieu par Jésus-Christ opère à travers la Parole divine sur l'esprit et le cœur de tous les serviteurs voués. Tous ces faits vitaux font que la société du Monde Nouveau est théocratique, c'est-à-dire « gouvernée par Dieu ».

[13] Jésus-Christ descend-il sur terre pour désigner les serviteurs ministériels, les surveillants, les adjoints et tels autres ministres pour les groupes du monde entier? Non. Comment se font alors les nominations? Elles sont faites par le corps dirigeant ou conseil d'administration associé à l'instrument légal ou Société que les témoins constituèrent en 1884 dans ce dessein et qui est dénommée maintenant la Watch Tower Bible and Tract Society de Pennsylvanie. Les témoins sont théocratiques parce qu'ils agissent conformément à la Parole écrite du grand Théocrate et à l'organisation modèle de l'Eglise primitive ou assemblée inaugurée par Jésus-Christ. Certains croient-ils que « c'est un peu amené de loin »? Que ceux qui doutent que les témoins de Jéhovah constituent une organisation théocratique disent en quoi ils ne le sont pas. En parole et en acte, en doctrine et en matière d'organisation, dans la pratique, la société du Monde Nouveau s'efforce sincèrement de se conformer à la Parole de Jéhovah et de soutenir ses principes; par conséquent elle est une organisation biblique, chrétienne, théocratique ou dirigée par Dieu. C'est par sa Parole que Jéhovah fait connaître ses pensées à son peuple. Il n'existe dans la chrétienté pas d'autre organisation qui se conforme au modèle biblique. Seuls les témoins de Jéhovah dans la société du Monde Nouveau exigent de tous les membres de cette société qu'ils se conforment au modèle scriptural aussi bien dans les choses personnelles qu'en matière d'assemblée. Cette action et direction théocratiques ne s'exercent pas sur tous les hommes, même pas sur tous ceux qui s'associent aux groupes des témoins de Jéhovah ou assistent aux réunions. L'individu doit se ranger de son plein gré sous cette action en offrant sa personne à Jéhovah. Ainsi donc l'action et le gouvernement théocratiques ne s'exercent que sur ceux qui sont voués.

[14] Les devoirs délégués aux serviteurs dans les groupes et aux autres représentants spéciaux de l'organisation théocratique sont délégués pour des buts bien déterminés. Les serviteurs doivent paître le troupeau de Dieu fidèlement et avec amour. Il leur faut aider le peuple de Jéhovah en tout lieu à étudier la Bible, à croître dans la maturité, à se former au ministère, à prêcher la bonne nouvelle du Royaume, et ils doivent préserver la vertu au sein de la société du Monde Nouveau. La corruption et les choses de cette nature ne sont pas tolérées.

[15] Comme nous l'avons noté plus haut, dans la nation typique d'Israël toute corruption de la pure adoration entraînait la mort du coupable. Dans l'assemblée chrétienne, les membres n'enlèvent pas la vie au transgresseur. Il y a cependant un retranchement ou exclusion. Ce n'est pas une mise à mort mais une expulsion hors de la communion avec l'assemblée des serviteurs voués à Jéhovah Dieu, une exclusion hors de la société du Monde Nouveau. Cela est nécessaire après épuisement de toutes les autres dispositions du gouvernement chrétien pour traiter de telles affaires. Une telle action est décidée après que tout a été pris en considération par les serviteurs mûrs de l'assemblée chrétienne. Telle est leur responsabilité. S'ils sont fidèles, il leur faut assumer cette responsabilité, sans parti pris, dans l'intérêt de tous ceux qui sont affectés, pour la gloire de Jéhovah et pour la pureté de son organisation.

ATTITUDE ENVERS L'EXCLUSION

[16] Les fautes qui entraînent l'exclusion comprennent celles qui attiraient le châtiment à l'époque de l'assemblée chrétienne primitive. Ces péchés incluent la persistance dans le mensonge, le vol, les pratiques malhonnêtes dans les affaires, les transgressions d'ordre sexuel, l'enseignement des fausses doctrines, la répudiation de la disposition prise par Jéhovah par l'intermédiaire de Jésus-Christ, la rébellion contre l'organisation théocratique, les dissensions, la calomnie, la médisance, etc. Ce ne sont pas là des choses vertueuses et évidemment elles ne sont pas pratiquées par Jéhovah Dieu ni par Jésus-Christ.

[17] La loi chrétienne en cette matière tient compte de la faiblesse de l'homme ainsi que de la rédemption de Jésus-Christ et de la miséricorde divine. La procédure d'exclusion

9, 10. Comment fut rétabli le gouvernement théocratique?
11. Qui dirige la société du Monde Nouveau?
12. Quels faits vitaux prouvent la réponse précédente?
13. a) Comment se font les nominations des serviteurs ministériels? b) Montrez que de telles nominations sont théocratiques. c) Sur qui s'exerce l'action théocratique?

14. Dans quel dessein sont faites les nominations théocratiques?
15. Sous quelle forme trouve-t-on au sein de la société du Monde Nouveau le principe théocratique du retranchement?
16. Enumérez les fautes qui réclament la purification.
17. En quels sens l'exclusion est-elle un acte d'amour?

prend tout cela en considération et elle n'est qu'un dernier recours après l'échec de toutes les autres dispositions prises pour maintenir ou pour restaurer la pureté et la vertu. L'exclusion est donc en réalité un acte d'amour de la part de Jéhovah et de Jésus-Christ et aussi de la part de l'organisation théocratique ainsi que de la part des serviteurs de l'assemblée qui prennent opportunément et directement la mesure. En effet une telle mesure n'est pas prise par haine mais en obéissance aux justes lois de Jéhovah. C'est un acte de fidélité: ne pas garder la pureté de l'organisation c'est commettre l'infidélité. Cette mesure a donc un triple but: 1°) garder la pureté de l'assemblée chrétienne de la société du Monde Nouveau; 2°) aider le coupable, si possible, par ce moyen rigoureux; peut-être verra-t-il son erreur et se repentira-t-il devant Jéhovah; 3°) donner à ceux qui en sont témoins l'assurance que l'organisation théocratique agit avec droiture et les avertir de la gravité de tout écart de la bonne conduite.

[18] Il y a des fautes diverses, dont quelques-unes ont été mentionnées plus haut, qui affaiblissent l'individu et l'assemblée si l'on y persiste. La plupart d'entre elles se présentent comme des fautes contre une autre personne, comme des transgressions qui privent le prochain de certains droits et qui manifestent ainsi un manque d'amour. Mais il est des personnes qui ont peine à comprendre pourquoi les fautes d'ordre sexuel sont si répréhensibles pour l'organisation chrétienne et pourquoi Dieu lui-même les condamne si vigoureusement dans sa Parole, la Bible. C'est le Créateur et Père qui est l'auteur de la disposition pour transmettre la vie humaine, et cela est une chose merveilleuse et sacrée. Nous en avons tous reçu le bénéfice, car nous vivons. Si nous en acceptons le bénéfice, nous acceptons évidemment la méthode de Dieu; et l'acceptation de la méthode et du bénéfice nous impose le devoir d'accepter les lois divines régissant la chose entière. Il en est qui prétendent que les fautes contre les mœurs ne causent aucun préjudice, pas même aux participants volontaires; en quoi réside alors la faute? Le mensonge, le vol sont des transgressions, disent-ils, car de telles choses privent le prochain de ce qui lui revient. Mais une faute telle que l'adultère ou la fornication n'est-elle pas quelque chose de différent? Les fautes d'ordre sexuel étant une pratique commune en ce monde, pourquoi ces transgressions sont-elles si graves pour les membres de la société du Monde Nouveau?

[19] L'apôtre Paul a peut-être entendu un raisonnement semblable. Quoiqu'il en soit, au sixième chapitre de la première épître aux Corinthiens, il montre que la religion est impliquée, disant en partie: « Fuyez l'impudicité (fornication, *NW*). Quelque autre péché qu'un homme commette, ce péché est hors du corps; mais celui qui se livre à (la fornication) pèche contre son propre corps. Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du saint esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit. » — I Cor. 6:9-20.

[20] Paul s'adresse ici aux membres du corps de Jésus-Christ. Est-ce à dire que l'ordre de s'abstenir des impuretés sexuelles ne s'applique pas aux autres brebis du Seigneur, qui constituent la vaste majorité des membres de la société du Monde Nouveau? On ne peut tirer pareille conclusion, au contraire: le commandement de garder la pureté des mœurs s'applique à tous les serviteurs voués de Dieu. Pour quelle raison? Parce que l'esprit divin repose sur son peuple voué pris collectivement comme corps et pris individuellement. Les autres péchés tels que le mensonge, le vol, l'enseignement des fausses doctrines, la rébellion, sont des péchés hors du corps du membre individuel des « autres brebis » du Seigneur mais les péchés d'adultère et de fornication sont des péchés contre le corps de l'individu, qui devrait servir à glorifier Dieu.

18. Comparez les fautes d'ordre sexuel avec les autres transgressions de la loi chrétienne.
19. Comment Paul montre-t-il que la religion est impliquée?
20. Pourquoi les « autres brebis » du Seigneur s'abstiendront-elles des impuretés sexuelles?

[21] Nous ne pouvons glorifier Dieu en ce domaine ou en d'autres si nous refusons de nous conformer à ses lois. Les membres des autres brebis du Seigneur ont-ils l'esprit de Dieu sur eux? Oui. C'est pourquoi ils n'osent pécher contre leur propre corps. Les temps difficiles où nous vivons exigent la rigoureuse préservation de la vertu et cela non seulement chez les membres du reste du « corps de Christ » mais aussi chez les « autres brebis » du Seigneur qui tous composent et espèrent composer la société du Monde Nouveau. En son temps, Paul fit allusion à la fornication générale. Elle est tout aussi générale de nos jours.

[22] Quels sont le privilège et la responsabilité de l'assemblée en matière de préservation de la vertu? Rappelons-nous que dans le cas de l'Israël typique c'est l'assemblée, le peuple, qui infligeait la sentence de mort aux coupables condamnés par la loi de Jéhovah. Dans l'assemblée chrétienne, tous devraient être animés du désir de préserver les vertus de Jéhovah parmi les hommes. On respectera la décision des serviteurs en fait d'exclusion. Cela est corroboré par Tite 1:5-16 (*NW*): « Fais des nominations... afin qu'il soit capable d'exhorter par l'enseignement de ce qui est sain et de reprendre les contradicteurs... hommes insoumis,... auxquels il faut fermer la bouche... ne cesse de les reprendre sévèrement... Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs propres œuvres, étant abominables. » Comme le montre ce passage, l'insoumission ne doit pas être tolérée. L'insoumission serait une seconde transgression, et une deuxième infraction ne ferait aucun bien ni ne serait d'aucune aide par rapport à la première violation de la loi divine, celle qui fut la cause de l'exclusion. Celui qui conteste la décision prise en vue d'une exclusion n'est pas conséquent avec sa profession de foi en Dieu et à sa parole ni à la profession de son désir de voir la parole divine opérer parmi son peuple. C'est incompatible avec le fait que nous nous sommes joints à la société du Monde Nouveau dans sa merveilleuse œuvre d'extension de la pure adoration. C'est faire preuve d'un manque de confiance, tandis que la coopération de tous les membres de l'assemblée et leur soumission à la mesure d'exclusion prise dans l'intérêt de tous sont une preuve de confiance. Il est donc nécessaire que tous les membres du groupe acceptent la ligne de conduite du groupe. Aux Thessaloniciens Paul a écrit: « Nous vous prions, frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur, et qui vous exhortent. Ayez pour eux beaucoup d'affection, à cause de leur œuvre. » — I Thes. 5:12-27.

[23] Toute colère chez l'exclu n'est pas associée au repentir. Une personne ne peut être à la fois repentante et en colère; ainsi il ne faut pas qu'il y ait une pitié et une sympathie hors de saison. Faut-il que le cœur soit attristé? Oui, l'exclusion devrait attrister le cœur. Pour toute violation, légère ou grave, des lois divines, il faut qu'il y ait chez le coupable un repentir réel avec tristesse de cœur. Pour que l'exclusion porte ses fruits, il faut que le cœur de l'exclu saigne, que son esprit soit affecté, il faut qu'il aspire sincèrement à la pratique de la vertu, aspiration qui mène à la repentance.

[24] En fait de pure adoration et de préservation de la vertu divine, toute l'assemblée est mise à l'épreuve. Suivre la voie de l'obéissance c'est recevoir les bénédictions divines. Par là tous les membres de l'assemblée montrent qu'ils dépendent de Jéhovah par Jésus-Christ pour toutes choses: pour la vérité, pour son esprit nous permettant de maintenir notre intégrité et d'accomplir notre ministère et même pour les bienfaits ordinaires de la vie. Quand des conseils et même des mesures rigoureuses sont appliquées, « tout ce qui est vertueux et digne de louange » vient de Jéhovah par Jésus-Christ. La société du Monde Nouveau continue à mériter notre coopération en qualité de chrétiens adorant Jéhovah Dieu et préservant la vertu. Ralliez la société du Monde Nouveau!

21. Que faut-il faire pour glorifier Dieu?
22. Quels sont le privilège et la responsabilité de l'assemblée entière en fait de préservation de la vertu?
23. Dans quelle mesure le coupable doit-il s'attrister de sa faute?
24. Comment montrerons-nous notre dépendance vis-à-vis de Jéhovah et notre amour pour la vertu?

Comment je poursuis le but de ma vie

de A. C. Attwood

CETTE histoire remonte à plus de vingt ans. C'est en 1935 que j'appris à connaître la vérité. Mon père, commerçant retiré des affaires, était catholique romain de nom, mais en réalité complètement libre-penseur. Etant malade, il ne joua aucun rôle dans le drame qui va suivre. Il mourut en 1939. Ma mère était anglicane, un pilier de l'Eglise locale. Ma sœur fut élevée dans des couvents catholiques romains, tandis que mon frère et moi fûmes élevés dans l'Eglise anglicane. J'étais le plus jeune.

Mes parents se réjouissaient de ce que je devienne architecte. Mais mon père voulait que je travaille dans un bureau, pendant un an, pour apprendre à connaître la vie commerciale, avant de commencer mes études. Après quoi, je fréquentai l'Ecole d'architecture de Bristol. Pendant que je travaillais au bureau vint le moment décisif de ma vie.

Un jour, revenant du déjeuner, je rencontrai une dame au moment de sortir de l'ascenseur au dernier étage. Elle attendait devant la porte du bureau. Elle ouvrit son sac pour me montrer un choix de livres et de brochures traitant des sujets bibliques. J'avais toujours beaucoup aimé la Bible; je pris donc une brochure intitulée « Reconstruction du Monde ». Je me mis à la lire et ne pus m'interrompre. Jamais je n'avais lu quelque chose de semblable. Arrivé à la maison, je me mis à chercher des mots tels que « Harmaguédon » dans les dictionnaires et les encyclopédies. Je dois avoir lu cette brochure plus de six fois. Ma curiosité avait été tellement éveillée que j'écrivis à Londres pour recevoir le catalogue mentionné sur la couverture. Puis je commandai toutes les brochures publiées jusqu'alors par la Société, y compris les anciennes telles que *Crimes et Calamités*, etc. Je les dévorai toutes, les unes après les autres. Puis les livres: de *La Harpe de Dieu* jusqu'à *Jéhovah*. Je commençai par *Création*, puis je lus les livres *Lumière*, je finis par les lire tous. Je n'avais que dix-sept ans. J'allais régulièrement à l'église avec ma mère. Bien avant d'avoir reçu cette brochure, j'avais de sérieux doutes sur l'église. Maintenant, je ne pouvais plus rien y voir de bon; je compris qu'il me fallait la quitter. En lisant les écrits, je me vis bientôt dans l'obligation de prêcher. Je commençai par ma mère; je lui passai les livres et l'encourageai à les lire. Je commandai aussi une centaine de brochures que je distribuai dans tout le village. Jusqu'à ce moment-là personne n'était venu me voir, et je ne rencontrai aucun témoin de Jéhovah. Puisque je vivais à la campagne, à douze kilomètres de la ville, il n'y avait rien d'étonnant à cela.

J'en étais là lorsque les choses se gâtèrent. Fâchée parce que ces écrits attaquaient le clergé, ma mère commença à s'y opposer. Je ne voulais plus aller à l'église, mais on m'y obligea. Aussi je commençai la grève sur le tas en refusant de prendre une part active dans le service à l'église. Je glissai des brochures dans mon recueil de cantiques pour les lire malgré les coups d'œil courroucés et les coups de coude indignés de ma mère. Entre temps, je m'étais abonné aux périodiques *La Tour de Garde* et *L'Age d'Or*. Plusieurs de ces numéros tombèrent entre les mains de ma mère; les caricatures qu'ils contenaient l'exaspéraient. Après des semaines de disputes violentes, pour savoir s'il me fallait aller à l'église ou non, je remportai la victoire et fus autorisé à rester à la maison.

Comme j'étais tout seul dans la vérité, je désirais ardemment m'associer avec les témoins de Jéhovah. J'écrivis donc à Londres pour demander s'il y avait quelqu'un à Bristol avec qui je pourrais entrer en contact. On m'envoya l'adresse de frère Harding, alors « serviteur » local. Je lui écrivis pour savoir l'heure des réunions et lui expliquai ce qui se passait chez nous. Dès que je reçus sa réponse, je m'esquivai de la maison pour assister à la réunion le dimanche suivant; je fis douze kilomètres à bicyclette pour aller à Bristol. La réunion se composait de deux parties: l'audition d'un disque sur « l'image terrible » de la prophétie de Daniel et la discussion consécutive du sujet. Je participai pleinement à la discussion (car les questions me parurent très simples), aussi toute l'assistance se retourna pour me regarder avec étonnement. Lorsqu'ils apprirent qui j'étais, les frères m'encouragèrent beaucoup et posèrent ainsi le fondement me permettant de poursuivre le but de ma vie et de me faire des amis qui le sont restés jusqu'à ce jour.

A mon arrivée à la maison, l'orage éclata avec violence. Il dura des semaines, mais je ne manquai pas une seule réunion depuis ce premier dimanche. En octobre 1936, une grande assemblée eut lieu à Bristol. Je m'échappai de la maison pour y assister et me faire baptiser. Par la suite, les choses s'arrangèrent un peu et au printemps de 1937, je pus assister au congrès du Mémorial, à Liverpool. Mais ce n'était qu'une accalmie précédant une tempête plus furieuse. Des menaces violentes, des scènes hystériques, des flots de larmes, toutes ces choses se répétèrent chaque jour, jusqu'au moment où je compris clairement que je ne pouvais pas continuer à vivre dans cette maison et rester dans la vérité.

Résolu de quitter la maison, je me retirai de l'Ecole d'architecture et me mis à chercher un emploi. Je trouvai une place de dessinateur. Je fis mes malles et quittai la maison paternelle après avoir trouvé la possibilité d'aller habiter chez un frère, à Bristol.

C'est alors que commença la période la plus heureuse de ma vie. En août, je pus me libérer pour assister à l'assemblée internationale de Paris, événement que je n'oublierai jamais. C'est là que je décidai que le service à plein temps était la seule voie à suivre. En novembre 1937, je m'inscrivis comme pionnier. La Société me confia un secteur rural dans le comté de Norfolk (Angleterre), où je me joignis à un autre pionnier. Nous travaillâmes ensemble, heureux, pendant quatre mois, faisant beaucoup de kilomètres à bicyclette pour visiter les fermes et les villages de campagne. Puis je fus chargé de me rendre à Lincoln comme pionnier et serviteur de groupe. Il y avait environ soixante à soixante-dix proclamateurs. Le groupe se trouvait dans un mauvais état, déchiré par les dissensions et spirituellement très malade. Je reçus une magnifique bénédiction à Lincoln, et je suis heureux de dire que les conditions s'améliorèrent en peu de temps, grâce à la bonté imméritée de Jéhovah.

Bien que je n'eusse alors que dix-neuf ans, je connus un privilège après l'autre; ma vie était empreinte d'une joie sans trêve. Combien j'étais heureux d'être entré dans le service à plein temps! Etant jeune et impétueux, je reçus quelques coups, mais me laissai instruire, et ce furent des expériences qui m'ont toujours été utiles. En septembre 1938, frère Rutherford vint à Londres, pour prononcer le grand discours « Face aux Réalités ». On m'envoya à Birmingham en qualité de serviteur du congrès. Après cela commença le travail de zone; je me trouvai parmi les premiers serviteurs de zone. On m'envoya dans le comté d'York où je passai une année heureuse à visiter les groupes. L'année suivante, je fus serviteur de congrès, à Leeds, lors du congrès « Gouvernement et Paix ». Puis on me transféra dans la zone avoisinante, dans le Lancashire, où je passai une autre année. Mais juste avant, la deuxième guerre mondiale frappa la terre habitée. Elle plaça les jeunes gens comme moi devant le problème du service militaire et d'autres formes de service à accomplir en cas de guerre. J'avais alors vingt et un ans. Comme tout le monde, je dus me présenter et, en temps voulu, comparaître devant un tribunal statuant sur les objecteurs de conscience. Le juge semblait être un homme épris de justice; il était facile de répondre à ses questions. Je répondis clairement et sans ambages, et il m'accorda une exemption sans condition. Quel heureux moment! Je pouvais continuer mon service à plein temps sans interruption.

En octobre 1940, peu après le début des bombardements de Londres, on me rappela du service dans le champ pour me donner l'occasion de devenir un membre de la famille du Béthel. J'y restai près de cinq ans. Il n'était pas facile de

continuer le travail lors des raids aériens, surtout au cours du premier hiver. Une fois, les raids se suivirent pendant quatre-vingt-dix nuits consécutives. Alors que nous continuions notre travail de jour, il nous fallait souvent être debout une partie de la nuit et intervenir, à plusieurs reprises, dans la lutte contre les incendies, et même combattre le feu dans la propriété de la Société. De plus, il y eut, à cette époque, beaucoup de changements dans l'organisation et tout le monde connut pas mal d'épreuves. Ces années passées au Béthel étaient remplies de beaucoup de privilèges ainsi que d'expériences pénibles. J'avais la charge de serviteur de groupe dans cinq unités de Londres ainsi que celle d'organiser plusieurs assemblées, et je connus beaucoup d'autres privilèges.

1945 amena la fin des sombres années de guerre et un changement pour moi. On m'envoya du Béthel en qualité de serviteur des frères ou serviteur de circuit, comme nous les appelons maintenant. Pendant plus d'un an, je visitai les groupes. Combien j'étais heureux dans ce service! Non pas que je n'estimais pas la vie au Béthel. Je l'appréciais vraiment. Mais après ces longues années de guerre qui avaient si durement éprouvé mes nerfs, je me sentis soulagé de pouvoir retourner dans le champ pour changer. Je mis toutes mes ressources dans ce service, et je pense encore que cette année-là fut la plus heureuse passée à poursuivre le but de ma vie. Au cours de l'hiver 1945–46, je rencontrai frère Knorr à Sheffield et c'est là que je remplis ma demande d'inscription pour Galaad. En mai 1946, je m'embarquai pour l'Amérique avec sept autres frères. Nous étions les huit premiers venant d'Angleterre.

Après notre arrivée aux Etats-Unis, je passai mes deux premiers mois au Béthel et à l'imprimerie de Brooklyn. Puis vint le congrès de Cleveland, suivi d'un court séjour à la ferme du Royaume et, en septembre 1946, ce fut l'ouverture de la huitième classe de Galaad. Après la remise des diplômes, j'allai me reposer une semaine chez des amis au Canada; ensuite je fus pionnier dans la ville de New-York en attendant un bateau qui me conduirait dans mon territoire, la Nigeria. Après un mois de service de pionnier, on m'appela à l'imprimerie pour m'instruire pendant deux mois. Puis nous nous embarquâmes, trois pour la Nigeria et deux pour la Côte de l'Or, tous sur le même bateau.

Nous arrivâmes en Nigeria le 21 juin 1947; un nouveau chapitre allait s'ouvrir dans ma vie. Voilà bientôt huit ans que je suis ici et je suis persuadé que c'est l'un des meilleurs territoires qu'on puisse avoir. Figurez-vous un peu: A notre arrivée dans ce pays il y avait 3500 proclamateurs. Et aujourd'hui? Presque 20 000! N'aimeriez-vous pas faire une telle expérience? Mais cela n'a pas du tout été facile. Il y eut bien des problèmes ardus à résoudre et beaucoup d'expériences pénibles à supporter. J'ai appris bien des choses depuis que j'y suis. C'était émouvant de voir les progrès des frères africains. Les voir abandonner la polygamie, mener une vie pure en renonçant aux coutumes non-théocratiques et devenir des ministres mûrs entièrement voués, m'a procuré une joie indescriptible. Au cours des années passées en Nigeria, j'ai parcouru le pays en long et en large, servi dans des douzaines d'assemblées et fait beaucoup d'expériences merveilleuses. Pendant toutes ces années, j'étais au Béthel à Lagos et, par conséquent, bien placé pour me rendre compte de l'accroissement.

Après avoir passé quelques années en Nigeria, je dus faire face à un nouveau problème. L'œuvre allait aussi s'étendre aux territoires français avoisinants, dont quelques-uns furent placés sous la direction de la filiale en Nigeria. Pour s'occuper de cette œuvre, il fallait une personne sachant le français. Plusieurs démarches furent faites pour trouver quelqu'un mais sans succès. J'en conclus que la seule solution, c'était de me mettre à étudier cette langue, afin de pouvoir assumer cette tâche. C'était ardu. Il y avait plus de dix-sept ans que j'avais suivi mon dernier cours de français à l'école, et j'avais tout oublié. Et puis la vie au Béthel ne laisse pas beaucoup de temps pour l'étude d'une langue; de plus, à cause du climat tropical on est très fatigué le soir. Ayant compris, cependant, combien les intérêts de l'œuvre l'exigeaient, je me mis sérieusement au travail. Je me procurai les manuels nécessaires. L'année n'était pas encore finie que je m'occupais déjà de la correspondance française qui parvenait au bureau. Maintenant je peux lire et écrire la langue sans difficulté. A présent, nous devons nous occuper de près de cinquante groupes français et de 2500 proclamateurs en dehors de la Nigeria. Au cours des deux dernières années, j'ai eu des contacts avec un gradué de Galaad français, et chaque fois que j'écris une lettre, je lui en envoie une copie sur laquelle il fait les corrections nécessaires. C'est ainsi que je reçois par poste des leçons données par un connaisseur.

Il y aurait encore tant de choses à dire sur mes expériences en Nigeria, mais la place ne me le permet pas. Je suis heureux à la pensée qu'à l'âge de trente-sept ans, j'ai passé vingt ans dans la vérité, dont près de dix-huit dans le service à plein temps. Et ce service à plein temps n'a pas subi d'interruption. Il est vrai que je suis loin de l'Angleterre depuis bientôt dix ans, mais cela ne me chagrine pas. Entre temps, ma mère est morte, et je regrette de devoir dire qu'elle est restée une ennemie acharnée de la vérité jusqu'au bout. Je n'ai pas revu mon frère depuis dix-neuf ans, et ma sœur une seule fois. Je ne sais même pas où ils sont. Mais Jésus nous dit que ceux qui le suivraient se trouveraient séparés de leurs père et mère et parents charnels pour trouver beaucoup plus d'amis dans la société du Monde Nouveau. Bien que je n'aie pas de foyer, je sais que si jamais je devais rentrer dans le pays, en visite, des douzaines de portes s'ouvriraient pour me recevoir, sans que je le demande.

J'aimerais m'adresser maintenant à tous les jeunes gens qui ont été bénis de la connaissance de la vérité pour les encourager à entrer dans ce service. Saisissez chaque privilège qui s'offre à vous. C'est ce que j'ai fait. Et pensez donc aux bénédictions que j'ai connues! N'aimeriez-vous pas partager ces mêmes joies? Entrez dans le service à plein temps. Restez-y! Allez à Galaad, si vous en avez l'occasion! Puis allez dans votre territoire à l'étranger, et restez-y! Jéhovah ne vous abandonnera jamais. J'en ai fait l'expérience en poursuivant le but de ma vie.

LA RESPONSABILITÉ DES ACCIDENTS EST REJETÉE SUR DIEU

A cause de la mauvaise instruction religieuse, des hommes profèrent souvent des blasphèmes contre Dieu en le rendant responsable des accidents, comme si Dieu devait continuellement accomplir des miracles pour protéger les hommes des conséquences de leur propre folie. C'est ainsi qu'un certain M. Joseph, de New Jersey, ayant appris que, pour la quatrième fois en cinq ans, un de ses fils, adulte, avait été victime d'un accident d'auto, dit: « Je ne sais pourquoi Dieu me prend mes fils de cette façon. » Son épouse lui donna peu de consolation, car elle accusa Dieu, en répondant: « Le Seigneur nous les donne et le Seigneur les reprend. » Dieu n'occasionne pas les accidents d'automobile. C'est blasphémer que de le rendre responsable d'une panne mécanique ou des erreurs de jugement de la part des hommes! Ainsi que le dit l'Ecriture: « Car le temps de la malchance leur arrive à tous. » — Eccl. 9:11, *Jé.*

LA PLUPART des religions de la chrétienté enseignent que Dieu a deux jours de jugement pour chaque personne: un jugement individuel ou jour de « jugement particulier », qui, dit-on, intervient à la mort de la personne; ensuite, le « jour du jugement universel », qui est supposé avoir lieu à la fin du monde quand, affirme-t-on, l'âme sera réunie au corps. Puisque la destinée d'une personne est présumée avoir été fixée au moment de la mort, on ne comprend pas bien pourquoi il faudra un autre jour de jugement.

Comme il a été fait remarquer dans ces pages, à maintes reprises, les Ecritures n'enseignent pas que l'homme a une âme qui, à la mort, va soit au ciel, soit dans les limbes, au purgatoire ou dans un lieu de tourments éternels. Elles enseignent plutôt qu'à la mort l'homme reste endormi, inconscient, jusqu'au jour où il ressuscitera, à condition qu'il soit inscrit dans la mémoire de Dieu. A ce moment-là, il y aura un jour de jugement.

Avant de considérer ce jour de jugement ainsi que les autres mentionnés dans la Bible, notons tout d'abord que le grand juge n'est autre que Jéhovah Dieu. Abraham s'adressait à lui comme à Jéhovah, « le juge de toute la terre ». Oui, « Jéhovah est notre juge ». Etant le Créateur, le Très-Haut, le Roi d'éternité et le grand Législateur, il tient à juste titre toutes les créatures pour responsables envers lui. — Gen. 18:25; Es. 33:22, *AC*.

C'est une grande consolation de savoir que Jéhovah est un juge non seulement juste mais miséricordieux: « Il n'y a chez Jéhovah, notre Dieu, ni iniquité, ni acception des personnes, ni acceptation de présents. » Il est « Jéhovah! Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et en fidélité, qui conserve sa grâce jusqu'à mille générations, qui pardonne l'iniquité, la révolte et le péché; mais il ne les laisse pas impunis. » En même temps, nous avons cette pensée apaisante: « Les yeux de Jéhovah sont en tout lieu, observant les méchants et les bons. » Nous faisons bien, par conséquent, de craindre Jéhovah. — II Chron. 19:7, *AC;* Ex. 34:6, 7, *AC;* Prov. 15:3, *AC*.

Les jours de jugement de Jéhovah sont des périodes de temps pendant lesquelles il demande des comptes. Elles peuvent être relativement brèves ou durer mille ans. Habituellement, la période d'épreuve est suivie de l'exécution du jugement. Les jugements adverses de Jéhovah sont irrévocables et signifient l'annihilation, car il dit: « Moi, Jéhovah, je ne change pas. » Pour les amis de la justice, les jours de jugement de Jéhovah ne sont pas des occasions de craindre mais de se réjouir: « Que les cieux se réjouissent et que la terre soit dans l'allégresse! ... devant Jéhovah, car il vient, car il vient pour juger la terre; il jugera le monde avec justice, et les peuples selon sa fidélité. » — Mal. 3:6, *AC;* Ps. 96:11, 13, *AC*.

La Parole de Dieu attire l'attention sur un certain nombre de jours de jugement. Le premier se situe en Eden et le suivant dans les jours de Noé. Parmi les autres, citons celui qui eut lieu aux jours de Lot, celui qui survint sur la nation d'Israël, entre les années 29 et 70 de notre ère, le jour de jugement actuel qui atteindra son point culminant à la bataille d'Harmaguédon et celui du millénaire qui lui succédera immédiatement; ensuite, l'épreuve finale qui mettra fin à ce jour de jugement.

LES JOURS DE JUGEMENT DE JÉHOVAH DU PASSÉ

Les jours de jugement de Jéhovah s'imposent en raison de sa suprématie et de sa justice. Ses jours de jugement sont toujours un temps où ils demandent des comptes à ses créatures, et, la première fois qu'il le fit, ce fut en Eden, immédiatement après la rébellion du « chérubin protecteur » et d'Adam et d'Eve. Son autorité ayant été outragée par une violation volontaire de sa loi, Jéhovah prit des mesures énergiques en séparant le chérubin protecteur de l'organisation céleste de Dieu et en chassant Adam et Eve de l'Eden. La destinée finale de ces trois créatures fut l'anéantissement. Cependant, même dans ce cas, la miséricorde de Dieu fut manifestée en ce que Dieu n'exécuta pas Adam et Eve sur-le-champ. Cela leur permit d'avoir des descendants et permit aux créatures obéissantes parmi eux, de regagner finalement ce qu'Adam avait perdu.

La période suivante de jugement dont parlent les Ecritures semble avoir commencé cinquante ans avant le déluge et duré jusqu'à ce que les eaux tombassent. Car c'est après que les fils de Noé furent devenus adultes et mariés que Dieu ordonna à Noé de construire l'arche. La méchanceté et la violence rendaient nécessaire une nouvelle action de Jéhovah. On peut voir que ce fut à la fois un temps pour exercer la justice sur les méchants et manifester de la miséricorde aux justes d'après les paroles de Pierre selon lesquelles « Dieu n'a pas épargné l'ancien monde, mais a sauvé Noé, lui huitième, ce prédicateur de la justice ». Pierre fait comprendre clairement aussi que la destinée de ces créatures antédiluviennes fut l'anéantissement éternel. — Voyez II Pierre, chapitre 2.

Et, puisque Pierre comprend Sodome et Gomorrhe dans la citation précédente, nous savons que ceux qui périrent par le jugement ardent de Jéhovah au jour de Lot eurent aussi leur destinée éternelle scellée. Ici encore, l'extrême méchanceté et la violence rendirent nécessaire un jour de jugement de la part de Jéhovah, et de nouveau, la miséricorde s'exerça, pour Lot et sa famille.

Avec le message d'avertissement de Jean-Baptiste, un jour de jugement commença pour la nation d'Israël. Il affirmait que la cognée était déjà mise à la racine de l'arbre et que bientôt apparaîtrait celui qui baptiserait cette nation de feu, symbole de destruction. Après Jean, Jésus vint. Il prêcha pendant trois ans et demi un message qui était à la fois une bonne nouvelle et un avertissement. Commençant à la Pentecôte en particulier, ses disciples entreprirent l'œuvre de prédication. Ceux qui acceptèrent la vérité devinrent membres de l'assemblée chrétienne et échappèrent au jugement d'exécution de Jéhovah, exercé par les armées romaines en l'an 70 apr. J.-C.

Tous ceux qui ne prêtèrent pas attention au message de vérité furent, soit exterminés à ce moment-là, soit emmenés captifs. Leur extermination en ce temps-là signifiait l'anéantissement éternel. Cela ressort des paroles de Jésus aux chefs religieux de l'époque: « Serpents, race de vipères! comment échapperez-vous au châtiment de la géhenne? » Cette destruction comprenait aussi leurs troupeaux, comme Jésus l'indiqua également: « Si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans une fosse. » Préférant au Christ les guides religieux hypocrites, aux oreilles susceptibles, le peuple impénitent méritait la même destinée que ses faux guides. — Mat. 23:33; 15:14.

L'ACTUEL JOUR DE JUGEMENT

Parvenant à notre époque à un autre jour de jugement de Jéhovah, nous trouvons qu'il a plusieurs aspects. Tout

(Lire la suite à la page 111.)

Poids ET monnaie des HÉBREUX

L'ARGENT n'a pas toujours été porté commodément dans un porte-monnaie, prêt à être employé. Il fut un temps, et cela existe encore dans certains endroits, où le paiement d'une dette se faisait en bétail. Un peu grand pour le portefeuille, mais néanmoins acceptable pour des buts commerciaux. Dans l'ancienne Babylone, des taux d'échange étaient établis pour des bœufs, des moutons, des dattes, l'huile, l'orge et l'argent. Même aujourd'hui, certains contrats peuvent stipuler le paiement en sucre, poissons séchés, bétail ou blé, ou bien, si rien n'est convenu, ces choses peuvent être acceptées.

Il est intéressant de noter que cette forme primitive de l'échange se retrouve dans le mot « pécuniaire », signifiant « ayant rapport à l'argent ou consistant en argent ». Il vient du latin *pecus*, qui signifie bétail, et fut, semble-t-il, la première monnaie des Romains. La Bible relate que toute l'Egypte et Canaan eurent recourt au troc, ou à l'échange de bétail ou de denrées comme paiement, pendant la cruelle famine du dix-huitième siècle av. J.-C. — Gen. 47:14-17.

L'ARGENT ÉTAIT PESÉ

L'argent est mentionné dans ce récit biblique, mais cela ne signifie pas qu'il s'agit d'argent tel que nous le connaissons aujourd'hui. Cela est indiqué par le récit de Genèse 43:20, 21, où il est parlé de l'« argent selon son poids ». Il consistait en pièces d'argent, pesées pour déterminer la valeur. Jérémie 32:10 parle d'un paiement similaire: « J'écrivis un contrat, que je cachetai, je pris des témoins, et je pesai l'argent dans une balance. » Cet argent ne portait pas d'empreinte de l'autorité.

Avec ce mode d'échange, pour payer une dette il était nécessaire d'avoir avec soi une balance, des poids et un peu d'argent. Pour la plupart, ces poids consistaient en pierres, et, plus tard, en morceaux de plomb qu'on portait dans un petit sac fixé à la ceinture. Cependant, à Lachish et ailleurs, un certain nombre de poids ont été découverts qui ont la forme de lions accroupis, de taureaux, d'oies et de canards. Il est possible qu'une semblable référence soit faite lorsque le texte hébreu, en Genèse 33:19, rapporte que Jacob acheta un champ pour cent *kesita*, ce qui désigne probablement des agneaux. Cela a pu désigner le poids employé ou avoir été une pièce portant l'image d'un agneau comme estampille, mais il n'est pas possible à l'heure actuelle d'affirmer définitivement que ce fut une pièce qui fut utilisée.

Le mot hébreu *eben*, ou pierre, qui signifie aussi poids, est en harmonie avec la coutume d'utiliser des poids particuliers qui consistaient en pierres. Une exactitude remarquable était possible grâce à ces poids. Mais, à Babylone, et ailleurs, cet emploi d'argent non marqué donna lieu à des fraudes considérables. Un marchand pouvait employer deux séries de poids, l'une pour acheter, l'autre pour vendre. Que cette coutume existait est indiqué par la condamnation particulière que Jéhovah en fit pour son peuple: « Tu n'auras point dans ton sac deux sortes de poids, un gros et un petit. » « Deux sortes de poids, deux sortes d'épha, sont l'un et l'autre en abomination à (Jéhovah). » (Deut. 25:13, *AC;* Prov. 20:10). Les études de Layard révèlent que Babylone avait une série royale et une série courante de poids, employées pour donner au roi l'avantage dans toutes les transactions d'affaires auxquelles il participait. On employait également des poids lourds et des poids légers, ces derniers étant moitié moins lourds que les premiers.

De cette discussion, nous ne devons pas conclure que leur monnaie n'avait ni dimension ni forme précises, les poids seulement ayant une forme déterminée. Les indications montrent le contraire. Bien que les pièces ne fussent pas officiellement estampillées par une désignation de la valeur, beaucoup des plus petites unités, employées couramment, avaient sans doute une valeur reconnue, puisqu'on les employait souvent. Le récit de Genèse 24:22 semble l'indiquer: « Quand les chameaux eurent fini de boire, l'homme prit un anneau d'or, du poids d'un demi-sicle, et deux bracelets, du poids de dix sicles d'or. » Ces anneaux avaient un poids déterminé et connu. En dehors de leur emploi comme ornements, on a pu s'en servir aussi comme argent. Plus tard, cela s'avéra également de l'argent égyptien. Cependant, il est rapporté qu'en Assyrie l'argent et l'or en barres ou en forme de coin, étaient employés comme monnaie. Cela ressort du récit biblique qui parle d'Acan se les étant approprié comme butin de Jéricho. — Josué 7:21.

Pendant ces temps primitifs et même aux jours de David, l'or n'était pas le moyen d'échange ordinaire. Il était simplement utilisé comme une marchandise, un métal précieux dans la plupart des cas, et non comme l'étalon de la valeur. Vous vous rappelez peut-être qu'Abraham paya en argent le champ qu'il acheta d'Ephron le Hittite: « Quatre cents sicles d'argent ayant cours chez le marchand. » (Gen. 23:16). Cette coutume se pratiquait chez d'autres peuples, outre chez les Hébreux, car les Madianites, les Philistins et les Syriens, entre autres, employaient aussi l'argent comme étalon commercial des valeurs.

Puisque l'argent avait été pesé pendant si longtemps, il n'est pas surprenant d'apprendre que les désignations monétaires sont aussi des désignations de poids. Il y a cinq divisions principales: le guéra, le béka, le sicle, la mine et le talent. La Bible elle-même nous donne beaucoup de renseignements sur leur valeur les uns par rapport aux autres, mais il est plutôt difficile d'affirmer définitivement ce que sont leurs valeurs particulières dans les termes de la science actuelle des poids et mesures.

VALEURS COMPARATIVES

Exode 38:25, 26 nous donne la clef du rapport existant entre le talent et le sicle: « L'argent de ceux de l'assemblée dont on fit le dénombrement montait à cent talents et mille sept cent soixante-quinze sicles, selon le sicle du sanctuaire. C'était un demi-sicle par tête, la moitié d'un sicle, selon le sicle du sanctuaire, pour chaque homme compris dans le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, soit pour six cent trois mille cinq cent cinquante hommes. » Un demi-sicle pour chacune des 603 550 personnes faisait 301 775 sicles d'argent. Le récit nous dit que cela équivaut à cent talents et 1775 sicles. Cela signifie que chaque talent contenait trois mille sicles.

« Talent » est le mot que nous employons pour le mot hébreu *kikkar'*, lequel signifie cercle, rond ou ovale. Le mot mine dérive d'une racine signifiant compter ou calculer. La *mina* grecque désigne une partie, c'est-à-dire une subdivision du talent. Soixante mines équivalaient à un talent. « Sicle » vient d'une expression hébraïque signifiant peser, et il indiquait en réalité la commune unité de poids. Le poids était ordinairement exprimé en sicles. Le béka, le demi-sicle, vient du mot hébreu désignant une partie, une fraction; il signifie une division ou une moitié. Et le guéra, ou fève ou graine, était identique au grain (mesure anglaise de poids équivalant à 0,06477 g) employé aujourd'hui dans les pesées. Ce guéra était la vingtième partie d'un sicle, ainsi que l'indique Lévitique 27:25: « Le sicle est de vingt guéras. »

Certains pensent que le talent hébreu pouvait valoir 115 livres troy, c'est-à-dire environ 43 kilos. S'il en était ainsi, alors, en estimant l'or à 32 dollars l'once et l'argent à 88 cents l'once, nous aurions le tableau suivant: En argent, le guéra vaudrait environ deux cents, le béka 20 cents, le sicle

40 cents, la mine 20,24 dollars et le talent 1214,40 dollars. En or, la valeur du guéra serait d'environ 74 cents; celle du béka, $ 7.36; du sicle, $ 14.72; de la mine, $ 736, et du talent, $ 44 160. Bien que d'autres autorités ne donnent pas exactement les mêmes chiffres, cela nous donne cependant un point de départ, qui nous permet de calculer le poids et la valeur relatifs des autres dénominations. Sur notre balance, un talent équivaut à soixante mines; une mine à cinquante sicles; chaque sicle vaut deux békas et le béka vaut dix guéras.

Une question peut être soulevée quant à la relation entre le sicle et la mine en considérant Ezéchiel 45:12, qui dit: « Le sicle sera de vingt guéras. La mine aura chez vous vingt sicles, vingt-cinq sicles, quinze sicles. » Cela semblerait affirmer que la mine vaut soixante sicles au lieu des cinquante mentionnés ci-dessus. Cependant, beaucoup d'érudits préfèrent la leçon grecque du texte telle qu'elle est donnée dans le Codex Alexandrinus: « Cinq sicles sont cinq, et dix sicles sont dix, et cinquante sicles seront votre mine. » En d'autres termes, les poids devaient être honnêtes et conformes à l'étalon admis, ni plus ni moins.

RÉFÉRENCES BIBLIQUES

Appliqué aux récits bibliques, quelle lumière cela jette-t-il sur notre compréhension des textes? Eh bien! Vous êtes-vous jamais demandé combien d'argent les frères de Joseph acceptèrent quand ils le vendirent comme esclave en Egypte? Estimés selon la valeur équivalente de l'argent de nos jours, les « vingt pièces d'argent » vaudraient environ 8 dollars (Gen. 37:28, *Jé*). Plus tard, la loi mosaïque fixait le prix d'un esclave à trente pièces d'argent, ce qui ferait en chiffres ronds 12 dollars (Ex. 21:32). Rappelez-vous que ce fut pour trente pièces d'argent que Judas trahit Jésus. — Mat. 27:3.

Nous avons lu souvent le récit d'Haman et de sa haine envers le peuple de Dieu, mais il est difficile d'imaginer un homme aussi rempli de rancune envers quelqu'un qu'il l'était envers les Juifs. Le récit d'Esther 3:9 nous en parle, disant: « Si le roi le trouve bon, qu'on écrive l'ordre de les faire périr; et je pèserai dix mille talents d'argent entre les mains des fonctionnaires, pour qu'on les porte dans le trésor du roi. » Pouvez-vous imaginer un homme rempli d'une haine telle qu'il était prêt à payer 12 144 000 dollars pour faire disparaître l'objet de sa haine?

Tous les lecteurs de la Bible connaissent bien David, et la plupart d'entre nous ont quelque idée du tableau que David et Goliath ont dû former quand ils se faisaient face sur le champ de bataille. Goliath fut outragé quand il vit le jeune David s'avancer, une simple fronde à la main. Là, en face du jeune David se tenait un géant « de six coudées et un empan », ou de trois mètres environ. « Sur sa tête était un casque d'airain, et il portait une cuirasse à écailles du poids de cinq mille sicles d'airain. Il avait aux jambes une armure d'airain, et un javelot d'airain entre les épaules. Le bois de sa lance était comme une ensouple de tisserand, et la lance pesait six cents sicles de fer. » (I Sam. 17:4-7). Sa cotte de mailles seule pesait plus de 70 kilos et la pointe de sa lance près de 9 kilos. Mais ce monstre, revêtu de métal, n'amena pas David à s'en retourner, épouvanté. Pleinement confiant que Jéhovah était avec lui, David accomplit sa mission et en sortit victorieux.

On remarque souvent dans ces récits bibliques, en particulier dans la loi de Moïse, que les poids, ou paiements en argent, devaient être évalués d'après le sicle du sanctuaire. Qu'était-ce que le sicle du sanctuaire, comme on l'appelle si fréquemment? La *Cyclopædia* de McClintock et Strong voit la question de cette manière: « Le poids du sanctuaire, ou poids du temple (Exode 30:13, 24), était probablement le poids-étalon, conservé dans une chambre du temple, et non un poids différent du sicle courant. Car, bien que Moïse indique que toutes les choses, estimées par leur prix en argent, devraient être évaluées selon le poids du sanctuaire, il ne fait aucune différence entre ce sicle de vingt oboles, ou vingt guéras, et le sicle commun. » (Tome 10, pages 900, 901). En d'autres termes, il est possible que l'expression n'indique rien d'autre que ceci: le poids doit être exact et correspondre aux poids-étalons gardés par les prêtres dans le temple.

Puisque c'était l'usage de peser l'argent pour déterminer sa valeur, il était rare que l'on comptât le numéraire; on le faisait seulement pour obtenir une estimation du prix (II Rois 12:10). Quand on utilisa des pièces, ce fut différent. Mais cela n'eut pas lieu en Israël avant le retour de l'exil à Babylone.

PIÈCES

Les Lydiens d'Asie Mineure furent probablement les premiers à mettre des pièces en circulation, et cela vers la fin du huitième siècle av. J.-C. L'histoire montre que les statères, faits d'un alliage d'or et d'argent appelé électron, furent frappés en Lydie vers ce moment-là. Ce fut au cours du sixième siècle av. J.-C. que l'usage en parvint en Perse, où fut frappée une pièce d'or épaisse, la darique, représentant le roi agenouillé et tenant un javelot. Les Juifs eurent connaissance de ces pièces en Perse, et en emportèrent sans doute quelques-unes avec eux à Jérusalem (Esdras 1:4). Les livres d'Esdras, des Chroniques et de Néhémie, postérieurs à la captivité, en font mention (Esdras 2:69; I Chron. 29:7; Néh. 7:70-72). Plus tard, la monnaie courante grecque et romaine circula en Palestine, et à certains moments même, les Juifs frappèrent de la monnaie.

Au jour de Jésus, une étrange complexité de pièces étaient en usage autour de Jérusalem. Quand les Juifs venaient des pays étrangers pour se rendre au temple, ils apportaient avec eux leur argent. Les Grecs avaient apporté leur talent (plus petit que le talent hébreu), la mine, la drachme et le statère ou tétradrachme. Les Romains employaient alors le denier, le quadrans et l'assarion. Mais cet argent n'était pas accepté pour les contributions au temple. La capitation et des offrandes volontaires devaient être présentées en pièces du pays.

C'est ainsi que naquit le besoin de changeurs. Ils installèrent des échoppes dans la ville et, au moment de la pâque, déménagèrent dans l'enceinte du temple, installant leurs tables dans la Cour des gentils. Ils faisaient trois cents ou 13 centimes suisses de bénéfice environ simplement en changeant un demi-sicle. Leur malhonnêteté et leur égoïsme étaient en désaccord absolu avec le véritable culte qui aurait dû être pratiqué. Au cours de son ministère terrestre, Jésus renversa deux fois leurs tables, dispersa leur argent et dénonça leur action de commercialiser le culte qui était pratiqué en ce lieu. — Jean 2:14-16; Mat. 21:12, 13.

En une certaine occasion, Jésus, employant une illustration, parla ainsi à ses disciples: « Le royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui sortit dès le matin, afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Il convint avec eux d'un denier par jour, et il les envoya à sa vigne. » (Mat. 20:1, 2). Cet énoncé d'un denier, ou 17 cents (70 centimes suisses) environ, comme salaire journalier acceptable en ce temps-là, permet de mieux comprendre Apocalypse 6:6 qui déclare: « Et j'entendis comme une voix au milieu des quatre Etres, qui annonçait: « Un litre de blé pour un denier (salaire journalier, *NW*), et trois litres d'orge pour un denier. Quant à l'huile et au vin, ne les gâche pas! » (*Jé*). Ce denier représentait le salaire d'un jour, une grande somme d'argent pour un simple litre de blé. Le texte parle d'une famine réelle, comme Jésus l'a prédit dans Matthieu 24:7.

L'application de votre connaissance des poids et monnaies bibliques ne prend pas beaucoup de temps, mais elle peut augmenter considérablement votre appréciation des récits que vous lisez. La prochaine fois que vous trouverez dans votre Bible une mention de quelqu'une des unités de poids ou de monnaie, arrêtez-vous et pensez à ce qu'elle signifie dans l'unité que vous utilisez chaque jour.

● A la page 170 du livre *You May Survive Armageddon into God's New World* il est question de la détresse, comparée à une tempête, et il est dit que nous nous trouvons actuellement au centre paisible, appelé l'« œil de l'ouragan ». A la page 181, il est dit que la période de détresse sera abrégée pour reprendre ensuite. Ce vocable détresse est utilisé de telle sorte qu'il semble englober Harmaguédon. Cela veut-il dire qu'Harmaguédon a déjà commencé, que nous nous trouvons dans une trêve? A la page 199 le terme Harmaguédon est utilisé pour désigner l'organisation visible de Dieu plutôt qu'une bataille. Que faut-il en conclure? — D. B., Etats-Unis.

Le terme « Harmaguédon » est l'expression hébraïque *Har Megiddo*, qui signifie « montagne de Megiddo ». C'était un point stratégique du pays que Dieu donna à son peuple choisi. Des armées se rassemblaient aux alentours pour livrer bataille. *Har Megiddo* signifie « montagne du rassemblement des troupes ». Comme il se trouvait dans le pays habité par le peuple de Jéhovah, il représentait un lieu de rassemblement de ses serviteurs ou troupes. Ainsi donc l'Harmaguédon symbolique ou montagne de Megiddo, ce sont les témoins de Jéhovah rassemblés aujourd'hui sur la terre qui combattent pour Dieu et le Christ dans l'actuelle guerre théocratique pour les vérités du Royaume contre les mensonges de la religion. C'est sur la base de cette intelligence du texte qu'il est dit à la page 199: « Les rois ou gouverneurs de la terre habitée tout entière marchent vers le combat décisif contre l'organisation visible de Dieu, l'Harmaguédon symbolique, ou contre la montagne de Megiddo. »

Par son prophète Ezéchiel Jéhovah prédit il y a longtemps que Satan, c'est-à-dire Gog de Magog, après avoir été chassé du ciel avec ses démons et être confiné dans le voisinage de la terre, attaquerait l'organisation visible de Jéhovah à cause de sa prospérité spirituelle. Dans Apocalypse 16:14, il est question d'une propagande inspirée par les démons, laquelle va « vers les rois de toute la terre, afin de les rassembler pour le combat du grand jour du Dieu tout-puissant ». Le verset 16 ajoute: « Ils les rassemblèrent dans le lieu appelé en hébreu Harmaguédon. » Les rois et chefs de la terre sont tous rassemblés contre l'Harmaguédon symbolique, contre le lieu où se trouvent les troupes visibles de Jéhovah, l'organisation visible de Dieu. Là sera livré « le combat du grand jour du Dieu tout-puissant ». Comme c'est souvent le cas de batailles, cette guerre est désignée sous le nom de l'endroit où elle se déroulera, en l'occurrence: « bataille d'Harmaguédon ».

La bataille d'Harmaguédon n'a pas encore commencé. Si le livre dit que nous nous trouvons actuellement au centre paisible ou dans l'« œil de l'ouragan », il se rapporte à l'ouragan de détresse que Jéhovah déchaîna contre Satan et ses démons en 1914 dans les cieux et qui se terminera par leur complète défaite. La détresse débuta en 1914. Satan et ses démons furent ensuite chassés du ciel dans le voisinage de la terre. Puis, elle s'apaisa, fut abrégée, pour permettre la prédication de la bonne nouvelle du royaume établi et la séparation de l'humanité en « brebis » et « boucs ». Nous sommes présentement dans cette période de calme, qui prendra fin par Harmaguédon, l'apogée de l'ouragan.

Bientôt la détresse reprendra où elle a été interrompue et achèvera l'exécution du jugement contre Satan et son organisation, visible et invisible. Quand cela arrivera, nous serons sortis de l'« œil de l'ouragan » et entrés dans l'ultime partie de la grande détresse, comparée à une tempête, un ouragan. Seule cette dernière partie et non la première est appelée Harmaguédon. Ce n'est qu'à ce moment-là que Gog de Magog sera attiré afin qu'il passe à l'attaque et rassemble les nations contre l'organisation visible de Dieu et que la bataille destructrice d'Harmaguédon, bataille de Jéhovah, s'abattra sur lui. Satan se trouvait encore dans les cieux au début de la détresse, en 1914, mais cette première partie n'est pas une réalisation de la prophétie sur Harmaguédon.

Les jours de jugement de Jéhovah

(Suite de la page 108.)

d'abord, c'est un jour de jugement pour l'assemblée chrétienne de Dieu, l'épouse du Christ. D'après la prophétie de Malachie 3:1–3, on voit que, lorsque Jéhovah vient pour la juger, il s'est associé son Fils, Jésus-Christ. En réalité, Jésus déclara jadis: « Le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils. » — Jean 5:22.

Par l'accomplissement de prophéties telles que celles que nous trouvons dans Matthieu 24, nous savons que, depuis 1914, nous vivons dans le jour de la seconde mais invisible présence de Jésus. Et, de même que Jésus vint au temple littéral trois ans et demi après son apparition comme le Messie, ainsi les événements montrent que l'année 1918 marqua « le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu ». Par la maison de Dieu, on entend l'assemblée de Dieu, le corps du Christ, qui est « née de nouveau » par le moyen de l'esprit de Dieu. — I Pi. 4:17.

Ceux qui étaient restés fidèles et s'étaient endormis dans la mort, ressuscitèrent et reçurent leur récompense céleste. Ceux des chrétiens qui se trouvaient alors sur la terre et professaient faire partie du corps du Christ furent jugés et séparés. Les infidèles furent rejetés dans les ténèbres du dehors, tandis que les fidèles furent purifiés afin d'être capables, à partir de ce moment-là, d'offrir à Dieu un service approprié en se gardant purs du vieux monde et en prêchant la bonne nouvelle aux humbles et l'avertissement du jour de vengeance de Dieu.

Par suite de l'établissement du royaume de Dieu dans le ciel, fait que les Ecritures associent avec le retour du Christ, le temps actuel est aussi un temps de jugement des hommes et des nations. Le Christ a été intronisé comme Roi. C'est pourquoi il est ordonné aux chefs de la terre de se soumettre à lui, comme cela est indiqué dans le Psaume 2. Cependant, ils ont non seulement refusé de le faire, puisqu'ils ne tiennent aucun compte de l'annonce du Royaume, mais ils ont établi leur propre organisation, les Nations unies, et ont montré leur opposition au point de persécuter les annonciateurs du Royaume. A cause de tout cela, ils périront à la bataille d'Harmaguédon qui approche rapidement.

Bien que les chefs et les nations, comme tels, aient scellé leur destinée en rejetant le royaume de Dieu, à l'heure actuelle, l'occasion s'offre encore à tous les hommes de bonne volonté de prendre position pour Jéhovah et son royaume. C'est l'un des principaux buts de la publication de ce périodique et des écrits similaires. C'est une disposition miséricordieuse de Jéhovah et la raison pour laquelle il a différé le point culminant de l'actuel jour de jugement. Si vous êtes sage, vous tirerez profit de cette période de miséricorde en prêtant attention à l'ordre de Jéhovah: « Cherchez Jéhovah, vous tous humbles du pays qui avez pratiqué sa loi; recherchez la justice, recherchez l'humilité. Peut-être serez-vous mis à couvert de la colère de Jéhovah. » — Soph. 2:3, *AC*.

Nous cherchons Jéhovah en étudiant sa Parole, car il s'y révèle à nous; et c'est aussi le moyen de rechercher la justice, car elle nous fait comprendre ce que sont les justes exigences de Dieu nous concernant. Naturellement, vous aurez besoin d'aide, comme les premiers disciples de Jésus, et les ministres de la société du Monde Nouveau, les témoins de Jéhovah, sont prêts à vous aider. Ils seront aussi très heureux de vous visiter et d'étudier la Bible avec vous.

En outre, il sera nécessaire que vous vous associiez avec d'autres qui s'efforcent pareillement d'accomplir les justes exigences de Dieu, car il nous est conseillé de ne pas abandonner nos assemblées. Au fur et à mesure que vous croîtrez dans la connaissance et la compréhension, vous apprécierez votre privilège de suivre les traces de Jésus en vous vouant à faire la volonté de Dieu et en étant baptisé comme il le fut. En menant une vie pure et chrétienne, en vous maintenant séparé des projets politiques et commerciaux de ce vieux monde, et en participant à la prédication de la bonne nouvelle relative au royaume de Dieu, vous pouvez espérer obtenir l'approbation de Dieu et être parmi ceux qui survivront au point culminant de cette période de jugement, la bataille d'Harmaguédon. Vous vous révélerez comme étant l'une des brebis qui seront épargnées pour entrer dans le monde nouveau de Dieu. Pendant ce jour de jugement de mille ans Satan et ses démons seront liés.

LE FUTUR JOUR DE JUGEMENT

Jésus-Christ sera le Juge pendant ce jour de jugement millénaire et ceux qui suivirent ses traces seront associés avec lui, ainsi que l'indiquent les paroles de Paul: « Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde? » Selon les chapitres 7 et 14 de l'Apocalypse, ces juges associés seront au nombre de 144 000. — I Cor. 6: 2.

Pendant la première partie de ce jour millénaire de jugement, si vous êtes parmi les survivants d'Harmaguédon, vous aurez le grand privilège de participer à un accomplissement symbolique de l'ordre de procréer donné en premier lieu à Adam et Eve, puis réitéré à Noé et à ses fils. Cela signifie que vous pourrez mettre au monde des enfants dans la justice, exercer une domination bienveillante sur les animaux inférieurs et participer à la restauration de la terre à l'état paradisiaque. Ensuite, tous ceux qui sont encore dans les tombes commémoratives entendront la voix du Père éternel, Jésus-Christ, et en sortiront pour une résurrection de jugement. Ce sera sans doute votre privilège d'aider à accueillir ceux qui sortiront de la tombe et de les instruire ensuite dans les voies de la justice.

Puis, quand tous ceux-là auront été réveillés d'entre les morts, qu'ils auront atteint progressivement la perfection mentale, morale et physique, dessein pour lequel les mille ans ont été réservés, le Christ et ses associés s'écarteront et Jéhovah lui-même administrera l'épreuve finale, comme Paul le montre dans I Corinthiens 15: 20–28. Cette épreuve finale sera déterminée par le relâchement de Satan et de ses démons de leur état d'inactivité semblable à la mort. Tous ceux dont le cœur sera rempli d'égoïsme se laisseront séduire par lui et le manifesteront par une rébellion ouverte contre l'ordre divin sur la terre. Ayant révélé ce qui était dans leurs cœurs, ils seront alors exécutés par Jéhovah, en même temps que le Diable et ses démons. Il est parlé de cela comme de l'étang de feu, ce qui signifie en réalité la seconde mort. — Apoc. 20: 7–10, 14.

Nous voyons donc que les jours de jugement de Jéhovah sont à la fois justes et miséricordieux et suscitent la joie chez tous les amis de la justice. Par ces jours de jugement, Dieu se justifiera comme le Souverain légitime. Il démontrera sa capacité d'administrer ses justes jugements et de réaliser ses desseins sages et bienveillants à l'égard de ses créatures. Et de même que son premier jour de jugement signifiait la perte du paradis, ainsi son dernier jour de jugement en signifiera la pleine restauration.

PARTAGEONS LA TABLE DE JÉHOVAH ET REJETONS CELLE DES DÉMONS

Dans l'Israël selon la chair les sacrificateurs oints étaient les ministres de Jéhovah. Ils étaient autorisés à utiliser pour eux-mêmes des portions des sacrifices offerts sur l'autel. Ils partageaient donc la table-autel avec Jéhovah. Il était interdit à tout le peuple d'Israël d'apporter des offrandes aux idoles, car par pareille pratique ils seraient entrés en communion avec les dieux démoniaques ennemis de Jéhovah. Il en est de même aujourd'hui: les hommes doivent choisir qui ils veulent servir (I Cor. 10: 21). Celui qui décide de servir Jéhovah de bon cœur a l'insigne privilège de partager la table-autel de Jéhovah et d'être béni par la joie. Ceux qui refusent de rendre ce culte sont entraînés dans le camp des adorateurs des démons, car en ce jour de décision il n'existe pas de sol neutre. Servir Dieu c'est faire sa volonté, proclamer ses vérités pour la glorification de son nom. Au mois d'avril les témoins de Jéhovah continueront à partager la table-autel de Jéhovah en offrant leurs services et en invitant autrui à le connaître en s'abonnant à *La Tour de Garde*. La contribution pour un abonnement d'un an n'est que de 50 fr. belges, 5 fr. suisses ou 1 dollar canadien, et chaque nouvel abonné reçoit gratuitement la brochure *L'Evolution opposée au Monde Nouveau.*

ASSEMBLEES DE DISTRICT 1957 EN SUISSE

La Société est heureuse d'annoncer le lieu et le temps de chacune des deux assemblées de district qui sont projetées pour cette année pour la Suisse alémanique et la Suisse romande. Cela vous permettra de prendre vos vacances de telle façon que vous puissiez assister à l'assemblée que vous choisirez. Chacune durera quatre jours et vous désirerez voir se dérouler tout le programme afin de ne manquer aucune partie de la nourriture spirituelle que Jéhovah fera dispenser à son peuple assemblé. Les renseignements concernant le logement seront donnés ultérieurement. Il sera assez tôt de retenir les chambres nécessaires après que l'adresse du bureau de logement aura été publié. Voici les lieux et dates des assemblées:

du 25 au 28 juillet à Zurich, stade du Hardturm
du 12 au 15 septembre à Pully-Lausanne, La Maison pulliérane.

TEXTES QUOTIDIENS POUR MAI

1 Dites-vous la vérité l'un à l'autre. — Zach. 8: 16, NC. wF 15/6/56 43, 44
2 Et maintenant, pourquoi tarder? Lève-toi, reçois le baptême. — Actes 22: 16, NC. wF 15/3/56 4a
3 Car les hommes... (auront) l'apparence de la piété, mais (renieront) ce qui en fait la force. Eloigne-toi de ces hommes-là. — II Tim. 3: 2, 5, NC. wF 1/4/57 2, 3
4 C'est la bénédiction de l'Eternel qui enrichit. — Prov. 10: 22. wF 1/5/57 10, 11
5 Louez Jéhovah, invoquez son nom; faites connaître parmi les peuples ses hauts faits. Chantez, chantez des psaumes en son honneur; racontez toutes ses merveilles. — I Chron. 16: 8, 9, AC. wF 1/8/56 20, 21
6 Or, les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'impudicité... — Gal. 5: 19. wF 15/1/57 19
7 Jéhovah Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam, qui s'endormit, et il prit une de ses côtes et reforma (referma, NC) la chair à sa place. De la côte qu'il avait prise de l'homme, Jéhovah Dieu forma une femme, et il l'amena à Adam. — Gen. 2: 21, 22, AC. wF 1/1/57 16
8 Ne vous privez point l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps. — I Cor. 7: 5. wF 1/3/57 5
9 Voici la grâce que tu me feras: dans tous les lieux où nous irons, dis de moi: C'est mon frère. — Gen. 20: 13. wF 15/6/56 15
10 Tu m'as soutenu à cause de mon intégrité, et tu m'as placé pour toujours en ta présence. — Ps. 41: 13. wF 15/12/56 8
11 Le cœur du juste médite pour répondre. — Prov. 15: 28. wF 15/3/57 7–9
12 Que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur... ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées. — Phil. 4: 8. wF 1/4/57 6
13 La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari; et pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme. — I Cor. 7: 4. wF 1/3/57 6
14 Voici, des fils sont un héritage de l'Eternel, le fruit des entrailles est une récompense. Comme les flèches dans la main d'un guerrier, ainsi sont les fils de la jeunesse. Heureux l'homme qui en a rempli son carquois! Ils ne seront pas confus, quand ils parleront avec des ennemis à la porte. — Ps. 127: 3–5. wF 15/11/56 12a
15 L'homme aura pour ennemis les gens de sa maison. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. — Mat. 10: 36, 37. wF 15/10/56 11–13a

ETUDES DE « LA TOUR DE GARDE » POUR LES SEMAINES DU

12 mai: Le culte chrétien et la préservation de la vertu. Page 100.
19 mai: Prenez rang dans la société du Monde Nouveau. Page 103.

ÉPROUVEZ VOTRE MÉMOIRE

Après avoir lu la présente édition, vous souvenez-vous de ces points?

- Pourquoi les ressources intérieures de divertissement de l'homme disparaissent-elles peu à peu? P. 99, § 4.
- Pourquoi les hommes trouvent-ils qu'il est difficile de supporter les conditions actuelles? P. 100, § 2.
- Comment la vertu prouve-t-elle l'existence de Dieu? P. 100, § 4.
- En réalité qu'est-ce que la vertu? P. 101, § 15.
- Quelles qualités doivent avoir les surveillants chrétiens? P. 103, § 4.
- Comment la société du Monde Nouveau est-elle véritablement régie par Dieu? P. 104, § 13.
- Quels jours de jugement la Bible mentionne-t-elle? P. 108, § 6.
- Comment doit-on chercher Jéhovah? P. 111, § 10.
- Que devait-on avoir aux temps bibliques pour déterminer la valeur de l'argent? P. 109, § 4.
- La bataille d'Harmaguédon a-t-elle déjà commencé? P. 111, § 4.